

WEBMANAGERCENTER *Le mag*

webmanagercenter.com

Hebdomadaire n°188 du 18 Avril 2024 - 3 Dinars



Riadh Ben Youssef, une passion qui inspire De médecin à artisan de la chéchia

A LA UNE

Amélioration des indicateurs du premier trimestre 2024

BOURSE

De nouveaux produits pour attirer les investisseurs et les entreprises

SOCIÉTÉ

Alerte à la chasse illégale à la fauconnerie au Cap-Bon !

CHRONIQUE

Les Tunisiens et la politique : les plus bruyants sont les plus influents

RADIO DIASPORA TUNISIA

*the voices of
the diaspora*



in partnership with



WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

RÉDACTION

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 3 Dinars

Abonnement annuel : 120 Dinars

(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

WEBMANAGERCENTER

Hebdomadaire n°188 du 18 Avril 2024

Le mag



Tunisie : Amélioration des indicateurs du premier trimestre

Des chiffres qui couvrent le premier trimestre de l'année 2024 et qui révèlent une baisse du déficit de la balance commerciale globale (Fob-Caf) du pays au cours du premier trimestre de 2024 de 20,7%.



Tunisie : Sans vision, sans stratégie, que faut-il espérer ?

Les meilleures stratégies sont des visions, pas des plans" atteste Henry Mintzberg, universitaire et chercheur canadien qui a beaucoup écrit sur le pouvoir de la planification stratégique.



Bourse de Tunis : De nouveaux produits pour attirer les investisseurs et les entreprises

La participation étrangère dans la bourse de Tunis demeure stable, en dépit de sa faiblesse, a souligné le Directeur Général de la Bourse de Tunis, Bilel Sahnoun, précisant que le code des changes renforcera cette participation concomitamment avec la diversification de nouveaux produits.



Reedz, application de résumé de livres audio en arabe, propulse Clusterlab vers un nouveau cap

La startup tunisienne, Clusterlab, entreprise innovante née en Tunisie et basée aux Emirats Arabes unis, vient de lever 600 millions de dollars pour faire progresser la technologie de l'Intelligence artificielle arabe.



BOURSE



AFRIQUE



ACTUALITÉS



IDÉES & DÉBATS



SPORT



Les Tunisiens et la politique : les plus bruyants sont les plus influents

Ils comprennent tout, ils analysent tout, ils jugent tout, ils condamnent tout, ils critiquent tout, ils désapprouvent tout, ils approuvent tout !



De médecin à artisan de la chéchia: Riadh Ben Youssef, une passion qui inspire

Dans sa boutique située à rue Sidi Ben Arous au centre de la Médina, l'artisan-fabricant de «Chéchia » (Coiffe traditionnelle, bonnet en laine rouge), Riadh Ben Youssef, souriant, accueille ses visiteurs, en poursuivant la confection d'une Chéchia qu'il tenait précieusement entre les mains.



Le Guide
2024

Épargne retraite

Placements

Épargne



Tunisie

Amélioration des indicateurs du premier trimestre

Enfin de bonnes nouvelles sortent tout droit de la présidence du Gouvernement ! Des chiffres qui couvrent le premier trimestre de l'année 2024 et qui révèlent une baisse du déficit de la balance commerciale globale (Fob-Caf) du pays au cours du

premier trimestre de 2024 de 20,7%. Soit -3.051,6 MDT à fin mars de cette année contre -3.846,2 MDT à fin mars 2023.

Le taux de couverture des importations par les exportations a pour sa part, toujours selon le communiqué de la présidence

du Gouvernement, augmenté de 4 points de pourcentage au cours de ce premier trimestre de l'année pour s'établir à 84,2%. Espérons que certaines entreprises s'adonnant à des activités industrielles n'ont pas été privées d'intrants.

«Le déficit de la balance commerciale globale a baissé de 20,7% au cours du premier trimestre 2024.»

Les exportations ont pour leur part augmenté de 4,4% et passent de 15614,7 MDT à la fin du mois de mars 2023 à 16300,8 MDT à fin mars 2024 (Les exportations alimentaires représentent 19,1% des exportations totales). La balance commerciale alimentaire a dégagé un excédent de 919 MDT contre un déficit de 111 MDT une année auparavant contribuant ainsi à la contraction du déficit de la balance commerciale globale par rapport à la même période de l'année dernière.

Une baisse du déficit de la balance commerciale résultant principalement de la hausse des exportations de l'huile d'olive (+103,2%) et des produits de la pêche (+45,9%).

«Les exportations ont augmenté de 4,4% et les recettes touristiques de 8%.»

Au cours du premier trimestre 2024 et par rapport à la même période de l'année écoulée, les recettes touristiques ont augmenté de 8% pour s'élever à 1226 MDT et les revenus du

travail (flux financiers) se sont affermis de 4,1% pour atteindre 1810 MDT.

Les avoirs nets en devises au 29/03/2024 ont atteint les 23281 millions de dinars, ce qui représente 106 jours d'importation (contre 95 jours à la même période de l'année dernière). Le taux de change du dinar reste, quant à lui, stable avec une parité dinar/euro de 3,37 Dt/euro et 3,11 Dt pour un \$ US.

«Les investissements déclarés ont totalisé 1249,6 MDT pour les 2 premiers mois de l'année avec une augmentation de 34,6%.»

Les investissements déclarés ont totalisé 1249,6 (MDT) pour les 2 premiers de l'année avec une augmentation de 34,6% par rapport à 2023. Espérons que l'Etat mettra tout en œuvre pour qu'ils soient concrétisés puisque leur employabilité s'élève à 16251 postes dans divers secteurs économiques (hausse de 15% par rapport à la même période de l'année écoulée).

Quant au taux d'inflation, il garde sa tendance baissière et se replie à 7,5% au mois de février contre 7,8% au mois de janvier 2024.



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



Tunisie

La rétention de l'information économique peut-elle émerveiller le monde ?

“Les partenaires de la Tunisie sont impressionnés par sa résilience économique, financière et budgétaire. Notre pays est d'ailleurs salué, par la plupart de nos partenaires notamment internationaux à vocation financière et ce, en dépit d'un contexte géopolitique complexe” Une

déclaration ? Une annonce ? Une confirmation ? Y a-t-il eu communiqués de la part des partenaires économiques de la Tunisie pour exprimer leur émerveillement ?

Loin de mettre en doute des déclarations émises par les plus hautes autorités du pays,

il faudrait peut-être attirer l'attention sur le fait que le rétablissement de la confiance et la reprise d'une relance économique qui est passée de “souhaitée” à “espérée” et puis à “rêvée” ne se fera pas par des déclarations d'intention mais par des décisions concrètes, réalistes et réalisables.

Dans l'un des communiqués de la présidence du Gouvernement, on parle de "plusieurs grands projets publics débloqués", de la réhabilitation de certaines entreprises publiques", de nombreux projets de lois à vocation économique, sociale et autres adoptés, ou encore de "mise à niveau de nos transactions financières avec l'étranger à la faveur de l'institution prochaine d'un véritable code des changes".

«Difficile, au terme du premier trimestre de l'année, de passer sous silence l'extrême pauvreté de l'information statistique afférente à la conjoncture économique du pays qui est désormais mise à la disposition du citoyen.» - Hechmi Alaya, Ecoweek

De quels projets s'agit-il ? Des énergies renouvelables ? Des fossiles ? Du phosphate ? Des eaux usées ? Des infrastructures routières ? Quelles sont les entreprises publiques qui méritent d'être réhabilitées sans vampiriser encore plus les finances publiques ? Qu'en est-il de la digitalisation qui tarde à venir alors que la Tunisie, précurseur dans les années 2000, est à la traîne avec un réseau

catastrophique qui ne peut en aucun cas être d'un quelconque apport pour les économies de demain ! Dans le dernier numéro d'Ecoweek Hechmi Alaya parle d'une Tunisie lanterne rouge en matière de développement des TIC. C'est dire !!!

La Tunisie émerveille le monde, oui ! Mais peut-être par la rapidité avec laquelle, elle régresse sur les plans socio-économique et humain alors que les informations rassurantes et sécurisantes tardent à venir !

L'information économique ! Où est-elle ? Comment les investisseurs peuvent avoir une idée sur l'environnement économique, le climat d'affaires, les mesures économiques, la réalité économique ainsi que les législations avec une telle rétention ou absence d'information ?

L'information sur l'exécution du budget n'a pas été publiée depuis le mois de novembre 2023, le projet de loi pour un nouveau code de change relèverait presque du secret des Dieux ! Pourquoi ?

“ Une extrême pauvreté de l'information statistique ”

Et parce que les choses doivent être dites, nous reprendrons les propos de Hechmi Alaya publiés dans le numéro Ecoweek du 31 mars 2024 : "Difficile,

au terme du premier trimestre de l'année, de passer sous silence l'extrême pauvreté de l'information statistique afférente à la conjoncture économique du pays qui est désormais mise à la disposition du citoyen.

«La Tunisie se rapproche périlleusement des États autoritaires qui consacrent des ressources considérables pour manipuler, censurer et modeler le secteur de l'information.» - Rapport 2023 du World Justice Project

La liste des indicateurs statistiques mensuels, qui sont en souffrance ou ont cessé d'être publiés, ne cesse de s'allonger. Pour l'observateur qui s'intéresse à la situation économique et financière du pays, ces informations manquantes, tardives, lacunaires et contradictoires, ne peuvent se justifier que par la nécessité d'occulter des vérités dérangeantes.

Le silence est d'or dit un vieil adage tunisien. Pourtant, jamais dans la situation actuelle de crise que connaît le pays, cette censure n'a paru aussi suspecte et incongrue au regard de ce que révèlent les études comparées

publiées cette semaine. Une capacité statistique branlante.

Rappelons pour commencer, que le phénomène n'est pas nouveau. En matière d'adéquation de l'information statistique avec les besoins des utilisateurs (entreprises, analystes, décideurs politiques et autres), de fiabilité des données publiées, de ponctualité des publications, d'accès à l'information statistique et de continuité temporelle, des critères révélateurs de la qualité et de la « capacité statistique » d'un pays, la Tunisie est loin d'être bien logée parmi les nations".

On doit la vérité au "peuple qui veut" !

Parce que ce que l'on doit au "peuple qui veut", c'est de dire les choses même crûment afin que toute action gouvernementale soit crédible. La réalité socio-économique n'est pas des plus reluisantes et assurer son redémarrage ne passe pas uniquement par des lois ou des décrets mais par une remise en question totale de l'exercice et des pratiques de l'Etat s'agissant de l'économie.

Dans la réalité, en 2023, puisque nous avons toutes les statistiques de l'année, la croissance économique a été de 0,2% et presque tous les secteurs ont été touchés par la décroissance.

Ainsi, dans le secteur de l'agriculture et des pêches, la croissance négative a été de 16,4%.

Dans le raffinage de pétrole de -41,1%, l'extraction des produits miniers (-8%) et pourquoi?

Parce que le souverainisme économique prôné par les illuminés de 2011 a décrété que ce qui existe sous terre ne doit pas être exploité par les étrangers ! Du coup, il a été laissé sous terre et nous importons du gaz de l'Algérie et du pétrole de l'international !

Mais il y a aussi le secteur de la construction qui a reculé de 5,1% et celui du commerce de 1,3%.

La production du phosphate a été de l'ordre de 1,5 million tonnes, au cours du premier semestre de 2023, nettement en deçà des prévisions de la Compagnie des Phosphates de Gafsa (CPG) qui sont de 2,8 million tonnes. En juin 2023 la production n'a pas dépassé les 210 mille tonnes, soit une baisse de 54% par rapport aux prévisions de la CPG.

S'agissant des investissements déclarés en 2023, on relève une baisse de 5,2% dans l'Industrie, selon l'API. En 2023, l'investissement déclaré dans le secteur industriel a été de 2291,6 MD, contre 2417,4 MD lors de l'année 2022.

Les investissements déclarés dans le cadre des projets ont été de l'ordre de 1246,8 MD contre 1306,6 MD lors de l'année 2022. Les investissements déclarés dans le cadre des projets de création sont passés de 1110,8 MD durant l'année 2022 à 1044,8 MD en 2023. Les investissements déclarés dans les industries totalement exportatrices sont passés de 1074,3 MD en 2022 à 985,0 MD en 2023.

Les investissements Tunisiens déclarés, qui croient encore en leur pays, dans le secteur industriel a atteint le montant de 1822,9 MD, contre 1548,0 MD en 2022, soit une augmentation de 17,8%.

Cela dit les projets déclarés ne riment pas automatiquement avec projets réalisés parce qu'un investisseur qui rencontre beaucoup d'embûches sur la route de son projet, peut rapidement réviser sa posture. La preuve, beaucoup d'investisseurs préfèrent investir ailleurs tels le groupe Elloumi qui a ouvert deux unités au Maroc préférant créer là-bas des emplois. Les exemples en la matière sont légion !

L'Etat de droit : une condition sine qua none pour une économie prospère

Ceci sans oublier, et nous revenons à Hechmi Alaya dans le dernier numéro d'Ecoweek,

qui insiste sur l'importance d'un Etat de droit pour encourager l'investissement : "La condition et garantie d'une société démocratique, la transparence et l'accès à l'information sont des marqueurs d'un Etat qui respecte les droits et les libertés individuelles.

«Un Etat de droit est une condition sine qua none pour une économie prospère.» - Hechmi Alaya, Ecoweek

Pour l'ONG, « Projet de justice mondial » (World Justice Project ou WJP) qui vient de publier son rapport annuel, le respect de l'Etat de droit est de moins en moins observé dans notre pays.

Au classement 2023 selon l'indice de l'Etat de droit, la Tunisie a été rangée à la 72ème place (sur 142 pays), en régression de sept places par rapport au classement de 2021 et de 31 places par rapport à son classement de l'année 2014.

Hormis l'ordre et la sécurité, la Tunisie est en recul depuis 2021 en matière d'ouverture du gouvernement, de respect des droits fondamentaux, d'application de la réglementation, de justice civile et pénale. En bref, la Tunisie se rapproche périlleusement des États autoritaires qui consacrent des ressources considérables pour manipuler, censurer et modeler le secteur de l'information."

A voir tous ces indicateurs

et toutes ces défaillances, pouvons-nous encore dire que nous émerveillons le monde ? Et pour reprendre le titre d'un article publié du temps de celui qui gouvernait la Tunisie en 2010, qui n'a pas suscité son gourou ou le gourou de ses ministres de l'Intérieur ou de la Justice : "L'information économique aujourd'hui en Tunisie, est-elle un droit ou une faveur" ?

Une autre question : la rétention de l'information peut-elle émerveiller le monde ? Et qui peut prétendre ignorer qu'un Etat de droit est une condition sine qua none pour une économie prospère ?

Amel Belhadj Ali

Sources : Ecoweek, ITCEQ, API





التجاري بنك
Attijari bank

Croire en vous

WWW.ATTIJARIBANK.COM.TN

PLUS SIMPLE
PLUS ACCESSIBLE



Tunisie

Sans vision, sans stratégie, que faut-il espérer ?

“Les meilleures stratégies sont des visions, pas des plans” atteste Henry Mintzberg, universitaire et chercheur canadien qui a beaucoup écrit sur le pouvoir de la planification stratégique.

Dans l’histoire des nations, pour les décideurs politiques et les décideurs publics, la vision du monde et la manière de le voir et de l’apprécier représentent un moteur majeur pour le choix des orientations politiques et socio-économiques ainsi que la mise en place des stratégies

à entreprendre.

La vision stratégique est un processus social qui évolue à travers différentes étapes, et les dirigeants « visionnaires » sont ces bâtisseurs et innovateurs qui transforment significativement leur réalité vers le mieux !

Est-ce le cas pour la Tunisie de 2024 ? Le Conseil tunisien des Relations internationales, lors de ses récentes journées de réflexion sur le positionnement stratégique de la Tunisie, a évoqué les quatre grands axes

que tout Etat soucieux d’assurer un avenir meilleur pour le peuple doit bien étudier pour faire les meilleurs choix et adopter les meilleures politiques :

- la géopolitique,
- l’Énergie,
- l’eau,
- le climat,
- la sécurité et
- la géoéconomie.

Qu’est ce qui a changé dans le monde depuis 2020 ? Afif Chelbi, ancien ministre de l’Industrie et ancien président du Conseil des analyses économiques

répond : “L’ordre géostratégique international a connu des bouleversements importants, conséquences du Covid, de la guerre en Ukraine et du génocide perpétré par Israël à Gaza. Pour ce dernier drame, Il est encore trop tôt pour faire des évaluations précises sur ses répercussions économiques. L’évolution du prix du baril, principal indicateur, est sujet à plusieurs scénarios selon la durée et l’étendue des hostilités. En revanche, les conséquences du Covid et de la guerre en Ukraine ont été largement analysées”.

L’ordre géostratégique international a connu des bouleversements importants, conséquences du Covid, de la guerre en Ukraine et du génocide perpétré par Israël à Gaza.

Parmi ces conséquences, Afif Chelbi cite le retour des mesures protectionnistes, dont des actions ciblées pour la réindustrialisation de l’Europe et des États-Unis, l’élargissement des BRICS aussi qui annoncerait de profonds changements au niveau géo-économique, même si la posture de la grande puissance économique qu’est devenue l’Inde est assez hésitante dans le sens où ses relations avec

l’URSS semblent tendues et son allégeance envers les USA est de plus en plus affirmée.

Le monde entier redécouvre la centralité de l’industrie, rappelle Afif Chelbi alors qu’en Tunisie, depuis 2011, la désindustrialisation est devenue le vécu de l’économie nationale

Qu’en est-il de la Tunisie alors que nous vivons un redéploiement spatial des activités de certaines d’entreprises qui cherchent les sites où la main-d’œuvre coûte le moins cher et où aussi bien les compétences technologiques que les coûts de l’énergie sont à la portée ?

Tout d’abord, explique Afif Chelbi, les nouveaux partenariats économiques avec de grandes puissances telles que celles du BRICS, dont on parle comme s’il s’agissait de changer un siège d’une place à une autre, ne pourront pas se faire du jour au lendemain.

Il faut plutôt suivre de près l’orientation prise par le premier partenaire de la Tunisie, conseille l’ex-ministre : “L’Europe, décidée à renforcer sa souveraineté technologique par la relocalisation d’une partie de sa production industrielle, qui concerne de

près la Tunisie. Ces relocations se feront, bien sûr, d’abord en Europe mais également dans son aire de proximité. En effet, le Covid et la guerre en Ukraine ont entraîné une profonde transformation des chaînes de valeur mondiales. L’exemple de l’industrie automobile, peut en être une parfaite illustration. En 2021, il a suffi qu’une perturbation de la production des semi-conducteurs intervienne à Taiwan pour que le marché automobile, à peine rétabli des effets de la crise du Covid, plonge à nouveau. D’où les actions fortes de protectionnisme et d’investissement prises dans ce domaine”.

Les décideurs politiques sont-ils conscients de la dégradation de la situation du secteur industriel ou font-ils les autruches ?

Le monde entier redécouvre la centralité de l’industrie, rappelle Afif Chelbi alors qu’en Tunisie, depuis 2011, la désindustrialisation est devenue le vécu de l’économie nationale : “En 13 ans, nous avons perdu le tiers de notre part du marché de l’UE passée de 0,6 % en 2010 à 0,4 % en 2023. C’est l’une des illustrations du processus de désindustrialisation observé durant cette période. Si l’on se

projetait à l'horizon 2030, une des conditions clés pour atteindre un taux de croissance de 3% est que nos exportations de biens et services atteignent 120 Milliards de Dinars (à taux de change constant) contre 72 Milliards de Dinars en 2023. Augmenter notre part du marché européen de 0,4 % en 2023 à 0,7 % en 2030 permettrait d'atteindre cet objectif”.

La Tunisie n'arrive pas à se repositionner en tant que site industriel privilégié et n'arrive plus à séduire les IDE

La désindustrialisation n'est pas une question technique mais elle est éminemment politique ! Sans industrie nous ne pourrions pas redresser notre commerce extérieur, accélérer la croissance et créer des emplois qualifiés, relève Afif Chelbi, mais la question que nous devons, nous, poser est : les décideurs politiques sont-ils conscients de la dégradation de la situation du secteur industriel ou font-ils les autruches ?

« Pour les tenants de la géoéconomie les États retrouvent un rôle équivalent à celui de stratège dans la guerre : la victoire est sanctionnée par des gains de parts de marché et la défaite par la délocalisation, la faillite, le

chômage, la fuite massive des compétences et des montagnes de dettes » répond Ezzeddine Saidane, expert-consultant en Finances.

A ce jour, la seule guerre menée par l'Etat tunisien est contre la corruption ! Une corruption qui change de camps, qu'on n'arrive pas à éradiquer et au nom de laquelle, les mandats de dépôts sont devenus aussi faciles à émettre qu'un ticket de bus ou de train.

Mais quel effet sur l'économie ? Quel impact sur le climat d'affaires et l'investissement ?

La Tunisie, rappelle Afif Chelbi, est à une heure d'avion du plus grand marché du monde, le marché européen qui représente plus de 70 % de ses exportations, suivi du marché africain, Maghreb inclus, avec près de 10 %.

la Tunisie regorge de milliers de chefs d'entreprises et les centaines de milliers de cadres et d'employés qui ont une compétence reconnue par les marchés internationaux

La Tunisie n'arrive pas à se repositionner en tant que site industriel privilégié et n'arrive

plus à séduire les IDE. Les investissements étrangers qui n'ont pas dépassé les 2.385,5 millions de dinars en 2023 alors qu'ils étaient de 2.479,1 millions de dinars en 2019 et de 2.742,1 millions de dinars en 2018.

IDE qui, s'il y avait de véritables politiques et stratégies de développement, si le climat d'affaires n'était pas terni par des discours populistes limités exprimant l'immensité de l'ignorance des impératifs économiques, auraient pu faire de la Tunisie un site privilégié parce que, développe Afif Chelbi, la Tunisie regorge de milliers de chefs d'entreprises et les centaines de milliers de cadres et d'employés qui ont une compétence reconnue par les marchés internationaux, pourrait offrir le lieu idéal, après les pays de l'Est, pour la relocalisation des entreprises et des exportations: “Si 10 % des exportations chinoises vers l'UE étaient relocalisées, cela représenterait 55 Milliards d'euros par an soit près du double des exportations industrielles du Maghreb vers l'UE”.

Mais y a-t-il un œil pour voir, une oreille pour entendre et un cerveau pour réfléchir ?

Amel BelHadj Ali

Avis de vente



Appel d'offres vente de treize (13) lots de terrain

sis aux deux lotissements
la Perle du Lac I et la Perle du Lac II



La date limite de réception des offres
au siège d'Al Buhaira-Invest, est fixée au

**MERCREDI 24 AVRIL
À 19H**

Tunisie

L'inflation stagne à 7,5% en mars 2024



Le taux d'inflation demeure inchangé à 7,5%, au mois de mars, indique l'Institut National de la statistique (INS), dans une note consacrée à l'indice des prix à la consommation publiée vendredi.

Cette stabilité est principalement due au maintien du même rythme de hausse des prix des produits alimentaires entre le mois mars et le mois de février, soit 10,2% en glissement annuel, explique l'INS. D'autre part, le rythme d'augmentation des prix de groupe « Logement, eau, gaz et électricité » a enregistré une accélération (4,3% au mois de mars contre 3,8% au mois de février), compensée par un ralentissement au niveau du groupe « meubles, articles de ménage » (6,4 % au mois de mars contre 6,7% au mois de février).

Hausse de 10,2% des produits alimentaires

En mars 2024, les prix de l'alimentation augmentent de 10,2% sur un an. Cette hausse provient principalement, de l'augmentation des prix du café en poudre de 35%, des huiles alimentaires de 22,2%, des viandes ovines de 22%, des condiments de 18%, des légumes frais de 17%, des prix des viandes bovines de 13,6% et des prix des poissons frais de 12,4%.

S'agissant des prix des produits manufacturés, ils ont augmenté de 7,2%, en raison de la hausse des prix des produits de l'habillement de 10,1% et des produits d'entretien courant du foyer de 9,7%.

Pour les services, l'augmentation des prix est de 5,6% sur un an, principalement expliquée par le

renchérissement des prix des services des restaurants, cafés et hôtels de 10,2%, des services financiers de 13,8% et des services santé de 9,3%.

Le taux d'inflation sous-jacente (hors produits alimentaires et énergie) reste inchangé à 7%. Les prix des produits libres (non encadrés) augmentent de 8,3% sur un an. Les prix des produits encadrés augmentent quant à eux de 4,8%. Les produits alimentaires libres ont connu une hausse de 11,2% contre 3,6% pour les produits alimentaires à prix encadrés.

Le groupe « Produits manufacturés » et le groupe « Services » sont les secteurs ayant apporté la plus forte contribution à l'inflation globale soit respectivement 2,7% et 1,9%.

D'autre part, le groupe « Non alimentaire libre » et le groupe « Alimentaire libre » sont les groupes ayant apporté la plus forte contribution à l'inflation, soit respectivement 3,7% et 2,7%. Par ailleurs, le groupe « Produits alimentaires encadrés » a apporté la plus faible contribution avec 0,1%.



Financement du pont de Bizerte

l'UE pointe du doigt l'influence chinoise

A lire de près, un long communiqué publié par l'ambassade de l'Union européenne (UE), à Tunis, suite à la signature, le 26 mars 2024, du contrat consacrant, officiellement, l'octroi du marché du pont fixe de Bizerte (750 MDT), au groupe chinois Sichuan Road and Bridge Group (SRBG), l'UE donne l'impression qu'elle n'a pas digéré l'attribution de ce marché à une entreprise chinoise.

C'est la déclaration de Marcus Cornaro, Ambassadeur de l'UE en Tunisie, lors de la cérémonie de signature qui nous a amené à avancer cette hypothèse. « Nous confirmons notre engagement dans la réalisation de ce projet stratégique qui contribuera à l'amélioration du quotidien des habitants de Bizerte ainsi qu'au développement économique de la région », a-t-il dit.

Le diplomate européen a bien dit dans cette déclaration consignée

dans le communiqué « nous confirmons... ». Cette expression suppose, logiquement, qu'avant la signature du contrat, l'UE, qui a toujours considéré la Tunisie comme sa chasse gardée, aurait émis des réserves.

Le viaduc de Bizerte serait conçu et financé par les seuls européens

Mieux, le communiqué laisse entendre que l'UE aurait beaucoup fait pour ce projet



Stade d'EL Menzah

On apprend de source officielle que les travaux de réfection du stade olympique d'El Menzah, entamés en juin 2022, continuent à traîner et que le contrat conclu avec l'entrepreneur chargé des travaux a été résilié.

Le ministère de l'Équipement et de l'habitat en charge de ce projet a justifié cette décision par le retard monstre qu'accuse l'avancement de ce projet qui devait être réalisé en 29 mois pour un coût global de 30 MDT.

Tout le monde se rappelle la visite qu'avait effectuée, le 16 novembre 2023, le Président Kais Saïed au chantier et au cours de laquelle il s'en était pris durement à l'entrepreneur chargé des travaux lui faisant assumer de nombreuses défaillances : retards, piètre qualité des matériaux employés...

A un certain moment on a cru que le problème serait résolu grâce au chinois. Lors de la visite du ministre chinois des affaires étrangères, Wang Yi (14,15 et 16 janvier 2024), en Tunisie, le gouvernement tunisien a présenté à la partie chinoise un certain nombre de projets sportifs pour investissement et financement dont la reprise des travaux de rénovation et d'aménagement du stade d'El menzah. Depuis silence radio.

structurant. Comprendre : aucune autre partie n'a fait mieux qu'elle.

Ainsi, l'UE insiste pour nous rappeler que c'est l'Union qui a garanti le prêt accordé par son bras financier, la Banque européenne d'investissement (BEI) pour cofinancer ce projet, soit 123 M€. L'UE occulte, délibérément, que la Banque Africaine de Développement (BAD) a contribué au financement du projet à hauteur de 122 M€, presque le même montant que celui fourni par la BEI.

“L’octroi du marché du pont fixe de Bizerte à un groupe chinois constitue une évolution importante dans l’octroi de marchés de dimension internationale en Tunisie.”

L'UE a tenu également à nous remettre à l'esprit que « ce projet avait bénéficié, dès son initiation en 2016, de son soutien à travers un don de l'ordre de 3 M€ (plus de 10 MDT) destiné à financer les études de faisabilité et la phase de conception du projet ».

Pour mémoire, ce don a servi à faire travailler deux bureaux d'études européens. Il s'agit de TEC4 Ingenieros, société de conseil en ingénierie dédiée à la fourniture de services

d'ingénierie et d'architecture liés au domaine de la construction et d'un deuxième bureau, «Le consultant ingénierie», spécialisé dans l'infrastructure routière.

Une vidéo accompagnant le communiqué a mis en valeur les prouesses techniques proposées par les deux bureaux d'études et la qualité de la conception technique du Pont fixe de Bizerte (viaduc).

Abstraction faite de nos insinuations, qui peuvent paraître pour certains tendancieuses, nous rappelons que le marché du viaduc de Bizerte a fait l'objet d'un appel d'offres international auquel ont participé 8 sur un total de 13 entreprises candidates.

Les entreprises qui ont réussi le processus de préqualification du ministère étaient:

- Le Groupe d'ingénierie des grands ponts ferroviaires chinois,
- Vinci (France)
- Tekfen (Turquie),
- Arab Contractors (Egypte)
- Poly Changda (Chine),
- China Road & Bridge Corporation
- China Communications Construction Company
- Puentes Y Calzadas Infraestructuras (Espagne),
- Eiffage (France)
- Nurol (Turquie),

- IHI (Japon),
- Sichuan Road & Bridge Group (Chine)
- Ictas (Turquie)
- Cimolai (Italie).

La Tunisie ne serait plus la chasse gardée des occidentaux

Par delà ces éclairages, nous pensons, quant à nous, que l'octroi du marché du pont fixe de Bizerte à un groupe chinois constitue une évolution importante dans l'octroi de marchés de dimension internationale en Tunisie. Il vient consacrer un début de changement de la manière suivie jusqu'ici lors du financement des projets tunisiens par des bailleurs de fonds occidentaux et son corollaire l'octroi presque automatique de ces marchés à des entreprises occidentales.

«C'est un cercle vicieux qui profite toujours aux acteurs économiques occidentaux et à leurs bras financiers. Il semble que l'octroi à un groupe chinois du marché du Pont fixe de Bizerte dont la faisabilité technico-économique a été financée par un don européen, est venu briser ce cercle.»

Un rappel succinct de la technique utilisée depuis des décennies. Dès qu'un projet intéressant est identifié, les bailleurs de fonds occidentaux (Banque mondiale, BERD, BEI, AFD, KFW...) se précipitent pour accorder, dans une première étape, un don.

Ce dernier, utilisé le plus souvent pour financer les études de faisabilité des projets, profite, exclusivement, aux bureaux d'études occidentaux lesquels ont tendance, en plus, à imposer le type de technologies à adopter. Le don est perçu, ici, comme une sorte d'appât pour retenir le client commanditaire. Ce don est suivi, ensuite, par des négociations pour l'obtention d'un crédit lequel une fois obtenu devait bénéficier, ensuite, à des entreprises occidentales. Quant au pays emprunteur (Tunisie), il continue, une fois le projet réalisé, à rembourser le prêt.

C'est un cercle vicieux qui profite toujours aux acteurs économiques occidentaux et à leurs bras financiers. Il semble que l'octroi à un groupe chinois du marché du Pont fixe de Bizerte dont la faisabilité technico-économique a été financée par un don européen, est venu briser ce cercle.

A méditer...

Abou SARRA



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

Ici, on investit.

Le groupe Attijariwafa bank, sous l'impulsion du Groupe Al Mada, donne le coup d'envoi de l'édition 2024 du Forum International Afrique Développement

Casablanca, le 1er avril 2024 - Le groupe Attijariwafa bank organise à travers son Club Afrique Développement et en partenariat avec le fonds panafricain AL MADA, le Forum International Afrique Développement 2024 (FIAD24) les 27 et 28 juin prochains, à Casablanca, autour du thème « Ici, on investit ».

Y sont attendus plus de 2 000 chefs d'entreprises et décideurs politiques de 30 pays du Continent et des pays partenaires.

Le FIAD24 prévoit un dispositif d'envergure de mises en relations structurées entre les opérateurs participants, une conférence de haut niveau sur les enjeux du développement et d'investissement en Afrique, ainsi qu'un marché de l'investissement.

Fort de six précédentes éditions organisées depuis 2010 à Casablanca, le FIAD est devenu la plateforme de référence du secteur privé africain en matière d'échanges, d'investissements et de coopération intra-africaine.

Le Club Afrique Développement a en outre poursuivi la consolidation des corridors d'affaires intra-continentaux par l'organisation de 37 missions multisectorielles dans 10 pays. Près de 21 000 participants, chefs d'entreprises et leaders gouvernementaux de 40 pays, ont pris part jusque-là à la dynamique « Afrique Développement ». Plus de 25 500 rendez-vous d'affaires structurés ont été réalisés dans des secteurs clés tels que l'Agro-industrie, les Infrastructures et BTP, les Télécoms, les Industries de la Santé, les Energies pour ne citer que ceux-ci.

Contact Presse - groupe Attijariwafa bank

M. Jalil Kadiri

Responsable média, relations presse et veille

Mobile : 00212 662 153 929

Email : j.kadiri@attijariwafa.com



Tunisie

Réduction du déficit commercial au premier trimestre 2024

Le déficit commercial s'est allégé de 20,5% pour s'établir à - 3054,1 millions de dinars (MD) durant le premier trimestre de 2024, contre -3845,8 MD durant la même période de 2023, selon la note sur le "Commerce Extérieur aux prix courants, Mars 2024" publiée, samedi, par l'INS.

Le taux de couverture a gagné 4 points par rapport à la même période de l'année 2023 pour s'établir à 84,2%. Ce déficit provient principalement, du déficit enregistré avec certains

pays, tels que la Chine (-1839,5 MD), la Russie (-1526,8 MD), l'Algérie (-1130,1 MD), la Turquie (-670,3 MD), la Grèce (-394,5 MD) et l'Ukraine (-414,7 MD).

En revanche, le solde de la balance commerciale des biens a enregistré un excédent avec d'autres pays, principalement la France (1492 MD), l'Italie (909,9 MD), l'Allemagne (647,6 MD), la Libye (373,1 MD) et le Maroc (100,4 MD).

D'autre part, il est à noter que le

déficit de la balance commerciale hors énergie se réduit à -110,8 MD et que le déficit de la balance énergétique s'établit à -2943,3 MD, contre -2371,6 MD durant le premier trimestre de l'année 2023.

Hausse de 4,3% des exportations contre une baisse de 0,6 % des importations

Les résultats des échanges commerciaux de la Tunisie aux prix courants avec l'extérieur durant le premier trimestre de



l'année 2024, montrent que les exportations ont augmenté de 4,3% à 16287,9 MD contre une hausse de 10,9% à 15614,7 MD durant la même période en 2023. La hausse des exportations concerne essentiellement, les exportations du secteur des industries agro-alimentaires (+53,8%) à la suite de la hausse des ventes des huiles d'olive (1879,8 MD contre 925,2 MD durant le premier trimestre de l'année 2023), ainsi que les exportations des secteurs de l'énergie (+14,6%) et des industries mécaniques et électriques (+2%). En revanche, les exportations du secteur des mines, phosphates et dérivés ont baissé de 21,9% et celles du secteur du textile, habillement et cuirs de 10,3%.

Quant aux importations, elles ont enregistré une légère baisse de 0,6% contre une hausse de 5,5% à fin mars 2023. En valeur les importations ont atteint 19342 MD contre 19460,5 MD durant le premier trimestre de l'année 2023. Ce repli provient d'une part, de la baisse observée au niveau des importations des matières premières et demi-produits (-9,8%) et des biens de consommation (-1,3%) et d'autre part de la hausse enregistrée au niveau des importations des produits énergétiques (+21,7%) et des biens d'équipement (+2,5%).

Répartition géographique

Les exportations tunisiennes vers l'Union européenne (71,3% du total des exportations) ont évolué de 2,9%, en raison de la hausse des exportations vers plusieurs partenaires européens, tels que l'Italie (+8,4%), l'Espagne (+49,9%) et la Belgique (+7,7%). En revanche, elles ont baissé avec la France (-1,5%) et l'Allemagne (-0,2%).

Vers les pays arabes, les exportations ont augmenté avec l'Algérie (+49,7%) et avec l'Egypte (+19,4%). En revanche, elles ont baissé avec la Libye (-35,1%) et avec le Maroc (-19,6%).

Pour ce qui est des importations avec l'Union européenne (44,1% du total des importations), elles ont enregistré une légère diminution de 0,5% pour s'établir à 8538,1 MD. Les importations ont baissé de l'Italie (-13,6%), de la France (-1,6%) et de la Belgique (-23,6%). En revanche, elles ont augmenté de l'Allemagne (+12,6%) et de l'Espagne (+6,2%).

Hors Union européenne, les importations ont augmenté de la Russie (+39,1%), du Royaume-Uni (+14,6%) et de l'Inde (+17,1%). En revanche, elles se sont repliées avec la Chine (-6,7%), les USA (-12,4%) et la Turquie (-4,7%).

Nomination

Le ministère de l'Industrie, des mines et de l'énergie a annoncé, dans un communiqué publié vendredi, la nomination de Samia Briki, présidente directrice générale de la Société Nationale de Cellulose et de Papier Alfa (SNCPA) à Kasserine.

Le ministère de l'Industrie a mis fin, aux fonctions de l'ex-PDG de la SNCPA, Moujahed Boughdiri, en vertu d'un décret daté du 5 mars 2024, publié au JORT n°36 de l'année 2024. Le 31 janvier 2024, le président de la République, Kais Saïed, avait effectué une visite inopinée à la SNCP, au cours de laquelle il a évoqué plusieurs dossiers de corruption.



Emprunt Obligataire National 2024

Les souscriptions à la 2e tranche de 700 MD

Les souscriptions à la 2e tranche de l'Emprunt Obligataire National 2024 dont le montant fixé à 700 millions de dinars, est susceptible d'être porté à un montant supérieur, seront ouvertes du 6 au 13 mai prochain, selon un arrêté du ministre des finances du 8 avril courant.

La clôture des souscriptions à cette deuxième tranche peut se faire avant cette date comme elle peut être prorogée, selon cet

arrêté fixant les caractéristiques et les conditions d'émission de cette tranche et la date d'ouverture et de clôture des souscriptions, publié dans le Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT) du 12 avril.

La date de jouissance des intérêts est fixée à la date de règlement et de livraison des titres, soit le deuxième jour ouvrable qui suit la date de clôture des souscriptions à la deuxième tranche, à savoir le

15 mai 2024. Les souscription à cette deuxième tranche se fera au pair, soit 100% de la valeur nominale des titres, selon le choix du souscripteur, dans les trois catégories suivantes :

-Catégorie «A» (réservée exclusivement aux personnes physiques): D'une valeur nominale pour chaque titre de 10 dinars et d'une durée de remboursement de cinq ans dont quatre années de grâce. Le principal des titres

sera remboursé en une seule tranche soit à la cinquième et dernière tranche.

-Les intérêts sont payables annuellement, à terme échu à un taux d'intérêt nominal fixe (9,75%) ou variable (taux moyen du marché monétaire (TMM)+1,70%), selon le choix du souscripteur.

-Catégorie « B »: D'une valeur nominale pour chaque titre de 100 dinars et d'une durée de remboursement de sept ans dont trois années de grâce.

Le principal des titres sera

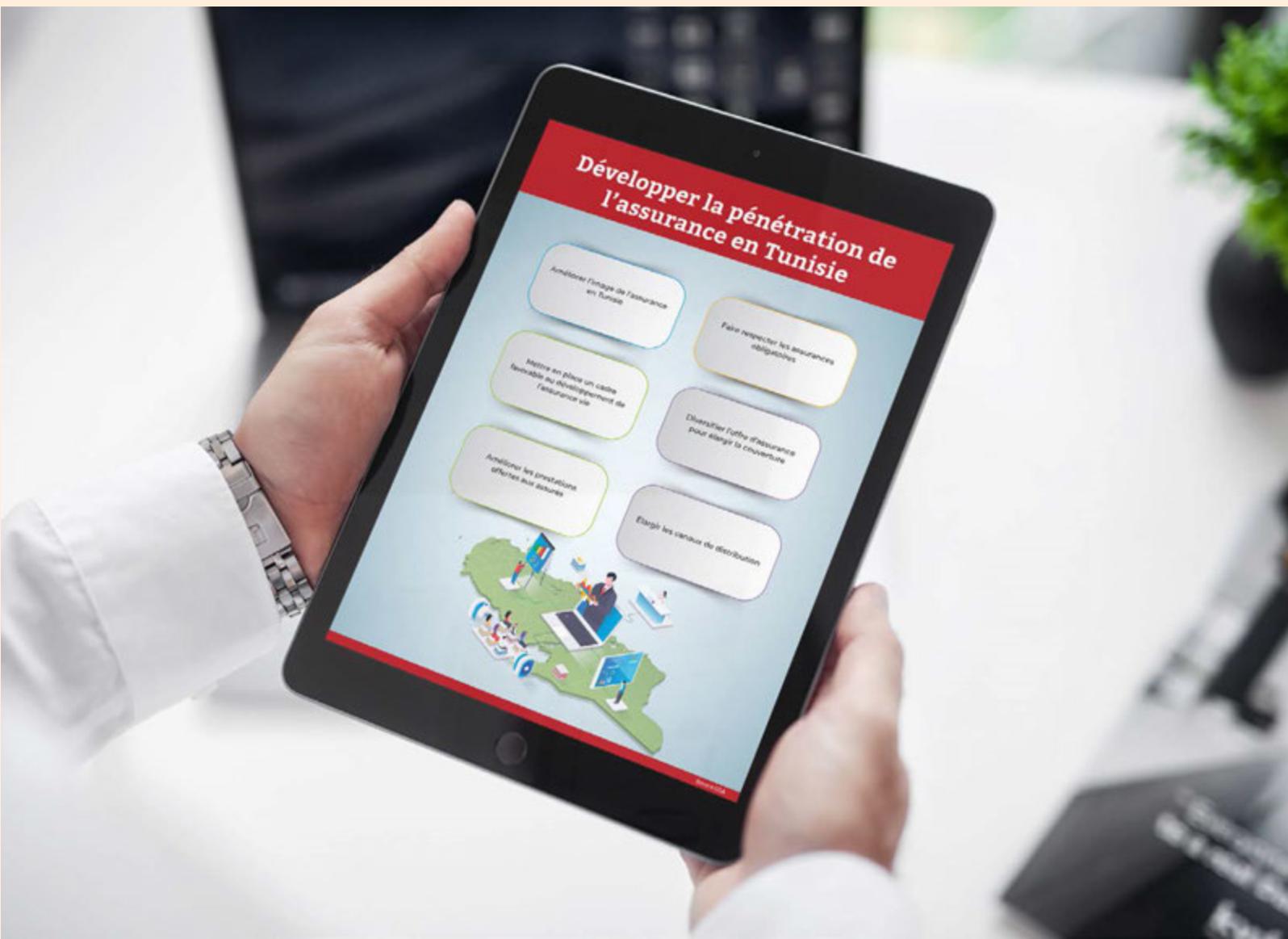
remboursé en quatre tranches annuelles égales. Les intérêts sont payables annuellement, à terme échu à un taux d'intérêt nominal fixe (9,80%) ou variable (TMM+1,75%), selon le choix du souscripteur.

-Catégorie «C» : D'une valeur nominale pour chaque titre de 100 dinars et d'une durée de remboursement de dix ans dont deux années de grâce. Le principal des titres sera remboursé en huit tranches annuelles égales. Les intérêts sont payables annuellement à terme échu, à un taux d'intérêt nominal fixe (9,95%) ou variable

(TMM+1,95%), selon le choix du souscripteur.

Le trésor a réussi à lever 1 033,7 millions de dinars(MD) pour la première tranche de l'Emprunt national 2024, dépassant ainsi, le montant initialement fixé à 750 millions de dinars, soit un taux de réponse de 138%, selon le directeur général de Tunisie Clearing, Maher Zouari.

Les montants souscrits proviennent des intermédiaires en bourse et des banques avec des taux de souscription respectifs de 67% et 33%.



a 412MD contre 844MD durant la même
21.
noyen a atteint 4,8MD contre 10,8 millio
ériode de 2021.



Bourse de Tunis

De nouveaux produits pour attirer les investisseurs et les entreprises

La participation étrangère dans la bourse de Tunis demeure stable, en dépit de sa faiblesse, a souligné le Directeur Général de la Bourse de Tunis, Bilel Sahnoun, précisant que le code des changes renforcera cette participation concomitamment avec la diversification de nouveaux produits.

Dans une interview accordée à la TAP, Sahnoun a précisé que la participation étrangère dans la

bourse de Tunis a frôlé les 21% en 2023, soit le même niveau enregistré en 2022 (20%).

Selon Sahnoun, la participation étrangère est stable et stratégique et elle ne connaît pas de fluctuations.

Dans le même contexte, Sahnoun a poursuivi que la participation étrangère non stratégique ne dépasse pas 1% de la capitalisation boursière. Il a mis l'accent sur le rôle du nouveau code des changes dans

la promotion de l'investissement étranger, soulignant l'importance de fournir la liquidité, qui constitue un indicateur positif sur les marchés financiers.

Sahnoun a fait remarquer que la bourse de Tunis a fourni les moyens nécessaires pour permettre l'attraction des investisseurs, notamment les étrangers, à travers la réduction de la période entre l'opération d'achat et de vente, passant de trois à deux jours.



Hydrocarbures

Le nombre total de permis en cours de validité en janvier 2024, dans le domaine des hydrocarbures, est de 16 dont 14 permis de recherche et 2 permis de prospection, selon le rapport mensuel sur la conjoncture énergétique (Février 2024), que vient de publier l'Observatoire national de l'Energie et des Mines.

Le nombre total de concessions est de 56 dont 44 en production. L'Etat participe à travers l'Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières «ETAP», dans 34 de ces concessions en production et directement dans trois d'entre elles.

Pour ce qui est de l'exploration, il n'y a pas, selon ce rapport du ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie, "de nouvelle opération d'acquisition sismique à fin février 2024", alors que pour le forage, il y a un seul "forage d'un nouveau puits d'exploration à fin février 2024" mais pas de nouvelle opération de forage de développement à fin février 2024

Cette mesure appliquée par la Bourse de Tunis, à l'instar des autres bourses internationales, permet de fournir des capitaux en contrepartie de la vente des actions en bourse, a-t-il expliqué.

Il a indiqué que la liquidité enregistrée au niveau du marché boursier compte faible, notamment en terme du volume des actions échangées, faisant savoir que la capitalisation est moins de 18% du PIB, alors qu'elle est à hauteur de 50% dans d'autres pays.

Sahnoun a appelé, à ce propos, à élargir le nombre des entreprises cotées en bourse des deux secteurs public et privé, ainsi que la liste des investisseurs à travers la promulgation de nouvelles lois. Dans sa réponse à une question sur les législations nécessaires pour promouvoir le secteur de la bourse, Sahnoun a affirmé que l'accent doit être focalisé sur la loi régissant le marché financier de Tunis qui remonte à l'année 1994, d'autant plus que plusieurs évolutions ont été enregistrées, notamment dans le domaine de l'industrie financière et des produits.

Il a dévoilé que la bourse de Tunis œuvre actuellement à développer de nouveaux produits relatifs à l'investissement collectif dans les fonciers et les fonds d'épargne, qui sont destinés aux entreprises, tels que les comptes d'épargne en

actions des sociétés. Ces projets, a-t-il expliqué, une fois adoptés, auront un impact important sur le marché boursier et en matière d'attraction des investisseurs et de nouvelles entreprises, notamment avec la faiblesse des opérations d'introduction en bourse.

Il a relevé que le marché boursier a montré sa résilience face à plusieurs défis endogènes et exogènes, formant ainsi un message rassurant aux entreprises de deux secteurs, aux particuliers et aux investisseurs à l'étranger.

Le financement fourni sur le marché boursier peut être moins coûteux par rapport aux banques, qui imposent un taux d'intérêt élevé, a-t-il noté, ajoutant que la bourse de Tunis peut mobiliser des moyens de financement des projets ou financer les activités d'exploitation des sociétés.

Il a rappelé que la bourse de Tunis ne se contente pas du financement des grandes entreprises mais également des PME et aux particuliers.

Sahnoun a conclu que « la Bourse de Tunis œuvre à élaborer un ensemble des produits et des fonds d'investissement, qui sont moins risqués par rapport à l'investissement en actions et plus rentables par rapport à l'épargne traditionnelle ».



NEO BTE

L'AGENCE

VIRTUELLE

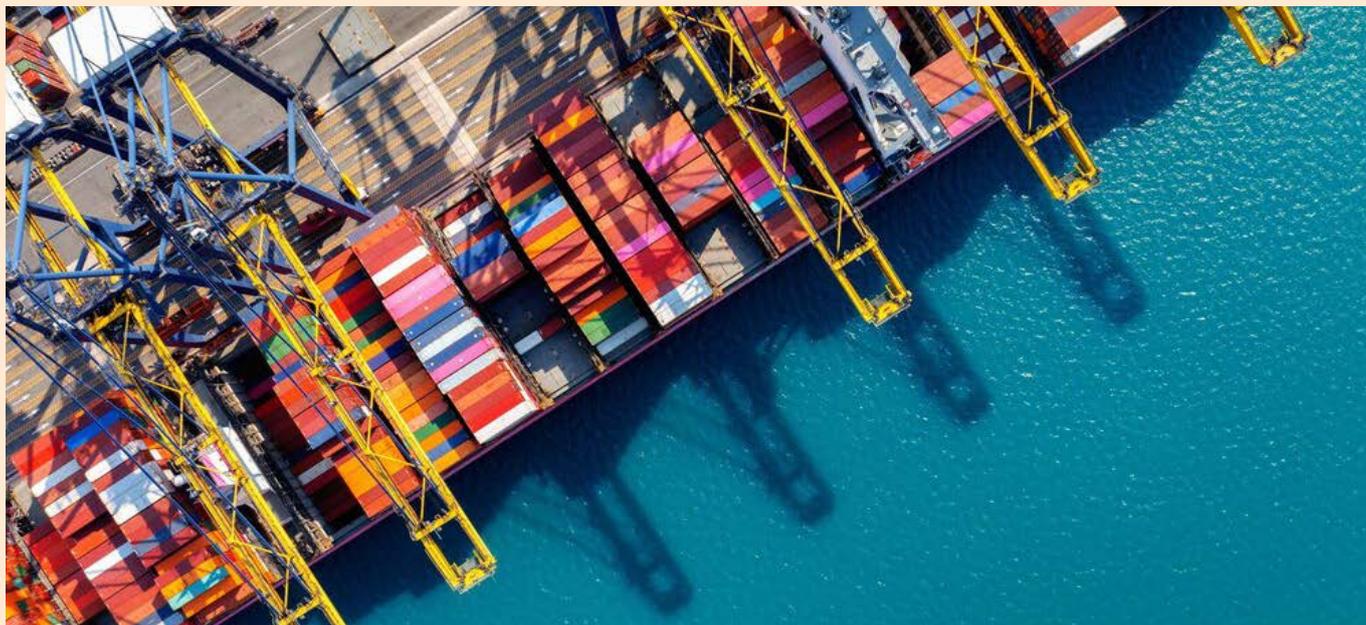
DE LA BTE



CREATED BY



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats



La Chine s'intéresse aux ports d'Afrique du Nord

Cosco Shipping à la manœuvre

Au commencement une information diffusée début mars 2024, sur la page facebook de l'Office de la Marine Marchande et des Ports (OMMP). Cette information nous apprend que le transporteur maritime chinois Cosco Shipping est retourné en Tunisie après une absence de 7 ans. Ce retour ne serait pas fortuit. Il peut masquer d'importantes ambitions géostratégiques pour la Tunisie et tout le Maghreb.

Dans le détail, ce retour a été ponctué, début mars 2024, par

une visite de travail effectuée au Port commercial de Radès par une délégation de l'armateur chinois, conduite par le vice-président de la compagnie, Hu Hua.

Au cours de cette visite l'armateur chinois a fait état de sa volonté de reprendre ses positions en Tunisie et d'aller plus loin -bien d'aller plus loin-, avec notamment la création d'une ligne maritime qui partira du port de Radès pour rejoindre les pays européens et méditerranéens...

Intérêt de la Chine pour l'infrastructure portuaire en

Afrique du nord

Point d'orgue de cette visite une déclaration géostratégique fort intéressante faite par le vice-président de Cosco shipping. Selon ce dernier, la Chine est intéressée par la montée en puissance de l'Afrique du Nord dans le commerce européen. D'après lui, la Chine veut exploiter cette dynamique pour créer des passerelles entre l'Europe et les autres continents par le biais du transport en mer, des chemins de fer et des réseaux de stockage et de distribution.

Dans cette perspective, le

Maroc est déjà sur le radar de Cossco Shipping. Selon nos informations, les autorités marocaines négocieraient, actuellement, avec l'armateur chinois le transfert de la gestion du nouveau méga terminal du port de Nador West Med. En construction dans la baie de Betoja, à 50 kilomètres de la ville de Nador, dans le nord-est du pays, ce terminal n'est pas loin de la frontière algérienne. Cette méga-infrastructure qui va coûter un milliard de dollars pourra être opérationnelle dès l'année 2025. Elle aura pour rôle de compléter l'activité du port Tanger Med en tant que port de transbordement du trafic mondial de marchandises avec pour principale destination les marchés européens.

L'Algérie est également concernée par cette dynamique entre l'Afrique du Nord et l'Europe avec son port en eau profonde d'El Hamdania, en construction à Cherchell dans la wilaya de Tipaza (100 km à l'ouest d'Alger.). Lancé en 2015, le projet a été reporté après que les études de réalisation soient jugées insuffisantes et que des suspicions de corruption aient été ébruitées. Le projet a été relancé en 2020 par les autorités algériennes. Il sera réalisé par un financement mixte algéro-chinois.

La Tunisie, avec son projet d'eau profonde d'Enfidha en

stand by depuis une quinzaine d'années « pourrait intéresser de nouveau » les chinois d'autant plus qu'une entreprise chinoise, en l'occurrence, China Harbour Engineering Company Ltd (CHEC) est toujours en lice pour remporter ce marché.

Nous disons « pourrait intéresser de nouveau » parce qu'au mois de décembre dernier, l'ex-ministre tunisien des Transports Rabie Majidi, a révélé que le projet d'appel d'offres pour le port en eau profonde d'Enfidha, a été rejetée par la Haute Instance de la commande publique.

Selon le ministre, le refus est expliqué par le « caractère inacceptable des conditions financières proposées ». Suite à cet appel d'offres infructueux, la Tunisie aurait à prendre, selon le ministre, trois options, soit en soumettant une nouvelle demande pour des appels d'offres, soit en trouvant un investisseur stratégique, soit en réinventant le projet.

Les ports tunisiens seraient un pied à terre idéal pour la Chine

Au regard du positionnement géo-stratégique de la Tunisie au milieu de la méditerranée et de son contrôle du détroit de Sicile, les chinois, par le canal de leurs entreprises publiques comme Cosco shipping, pourraient

toujours opter pour la formule qui leur convient pour reprendre en main ce projet structurant.

A priori, ils ont de fortes chances de remporter ce marché pour peu qu'ils exploitent, à bon escient l'abandon de la Tunisie par le monde occidental dans ses négociations avec le FMI pour l'obtention de facilités de paiement et le rapprochement, de plus en plus visible de Tunis, des capitales des pays du sud est asiatique.

Et pour ne rien oublier un rappel succinct de la fiche technique du port en eau profonde d'Enfidha. Situé à 100 kms de Tunis, à 40 kms de Sousse et à 170 kms de Sfax, le complexe du Port Enfidha, qui sera réalisé en partenariat public (60%) privé (40%), s'étend sur une superficie globale de 3000 hectares dont 1000 ha pour le seul port et le reste pour la zone économique et logistique avec une profondeur de 19 mètres. Il prévoit également un quai spécialisé dans le traitement des conteneurs dont la longueur est de 3 600 m, et un quai spécialisé pour les vrac avec une longueur de 1 400 m.

La capacité du port à la fin de la construction du projet sera de 5 millions de conteneurs EVP, et pour 4 millions de tonnes pour le trafic de vrac.

ABOU SARRA

Sami Mekki

«La Banque postale est une ambition nationale légitime»



Les monétaristes officiels étaient opposés au projet

Interpellé par les députés de la commission des finances sur le même dossier, le représentant de la BCT dont le nom n'a pas été révélé, a parlé de « l'ouverture de la BCT à l'idée de création de cette institution bancaire postale, soulignant la nécessité d'étudier attentivement le projet afin qu'il soit viable, étant donné sa relation avec les services financiers, les dépôts, les prêts et les services de paiement, et qu'il résolve tous les problèmes éventuels ».

C'est le même discours que tenait l'équipe de l'ancien gouverneur de la BCT Marouane Abbassi qui vient d'être remplacé le 15 février 2024 par Fethi Zouhair Nouri.

Cette équipe a constamment été hostile à ce projet. Elle a tout fait pour ralentir sa concrétisation. Pour preuve, plusieurs ONG de la société civile ont cherché à connaître les raisons qui ont amené cette équipe à refuser l'octroi d'un agrément à la banque postale.

Empressons nous de signaler

Sami Mekki, PDG de l'Office national des Postes tunisien plus connu sous sa dénomination commerciale, la Poste tunisienne, vient de faire d'importantes révélations sur la création d'une banque postale en Tunisie. Invité à en parler, fin mars 2024, dans le cadre d'une réunion de la commission parlementaire des finances consacrée à l'examen du projet de loi sur l'exclusion financière, Sami Mekki a donné de précieux éclairages sur l'évolution de ce dossier depuis sa soumission, pour la première fois en 2019, à la BCT d'une demande de licence préliminaire pour la création de la Banque Postale et une seconde fois en 2023.

Le premier responsable de la Poste tunisienne a révélé que dans sa réponse au premier projet, la BCT a demandé une révision du modèle d'affaires proposé pour la Banque Postale et son adaptation aux exigences du système juridique qui régit le secteur bancaire. Il s'agit entre autres, de doter la future banque postale du statut d'une société anonyme et de soumettre ses services au contrôle de la BCT.

Il a ajouté que sur la base de ces recommandations, la Poste tunisienne a concocté, avec l'aide d'experts, un nouveau dossier et l'a soumis à l'Institut des émissions, mais jusqu'à ce jour, elle n'a pas reçu de réponse.

que la BCT n'était pas la seule institution à s'opposer au projet. Le ministère des finances était également de la partie. Ce département n'était pas enthousiaste pour le projet. Il redoutait la perte par l'effet de création de la banque postale (transfert vers la banque postale), d'importantes ressources générées par les comptes courants et les comptes d'épargne postaux. Ces ressources étant utilisées pour financer le budget de l'État et couvrir les dépenses courantes, notamment dans un contexte de pénurie de ressources de financement.

 **"La future banque postale a pour mission de fournir des services de proximité aux communautés enclavées."**

La Banque postale, une banque à mission

Et pourtant la création d'une banque postale est loin d'être une trouvaille tunisienne. L'idée d'en disposer en Tunisie est inspirée d'expertises française, italienne et japonaise réussies.

Mieux, la future banque postale tunisienne est de la catégorie de ce que la jurisprudence française appelle « une société à mission

», c'est-à-dire une entreprise qui sert l'intérêt social, voire une ambition nationale.

La future banque postale tunisienne a justement pour mission de fournir des services de proximité aux communautés enclavées, c'est-à-dire dans les contrées où les banques classiques refusent de s'y implanter et, même, lorsqu'elles sont contraintes de le faire, c'est sans réelle conviction.

Les bailleurs de fonds apportent à ce projet inclusif un soutien mitigé. D'un côté, ils sont pour dans la mesure où le besoin est réel. Les PME et TPE et même de simples citoyens de l'intérieur du pays rencontrent de sérieuses difficultés pour accéder à un financement approprié de proximité.

C'est d'ailleurs en prévision de la création de cette banque que l'Union européenne a mis à la disposition de la Poste tunisienne, en 2016, un don de 1 million d'euros. Ce financement est dédié au cofinancement de plans d'action visant la promotion des différents métiers de la Poste et l'amélioration de leur management.

De l'autre, attachés à leur idéologie néolibérale, les bailleurs de fonds dont la BERD craignent que cette nouvelle banque ne vienne augmenter le nombre des banques où l'Etat serait,

encore une fois, actionnaire. Ce qui risque de générer les mêmes problèmes de gouvernance difficiles à résoudre.

 **"Le projet de Banque postale répond à un besoin réel d'importants pans de la société tunisienne."**

Quant à nous nous espérons que le prochain conseil des ministres qui sera consacrée à ce sujet et dont toutes les parties concernées en parlent saura dégager des voies pour le déblocage de ce projet qui, rappelons-le, a valeur d'ambition nationale légitime, surtout lorsqu'on sait que la création d'une banque postale est un projet viable. Il répond à un besoin réel celui d'importants pans de la société tunisienne d'accéder à un financement adapté à leur situation.

Ce projet a, en plus, toutes les chances de réussir, et pour cause. Adossée à plus de 1.200 bureaux postaux répartis sur tout le territoire, et plus de 4 millions de détenteurs de comptes d'épargne représentant 25% de l'épargne du pays et de 2 millions de comptes courants, la future banque postale a, logiquement, tous les atouts pour réussir.

Abou SARRA



Tunisie

Visteon s'implante au pôle Technologique de Borj Cédria

Une unité de production du constructeur automobile américain "Visteon", a été inaugurée vendredi au pôle Technologique de Borj Cédria (gouvernorat de Ben Arous) . Cette unité permettra la création de 400 postes d'emplois au titre de 2024 et 1000 nouveaux emplois directs à l'horizon 2028.

Ont assisté à la cérémonie d'inauguration, la ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, Fatma Thabet Chiboub, le directeur général de "Visteon" Tunisie, Hichem Ben Ghorbel, et l'ambassadeur des États-Unis d'Amérique, à Tunis, Joey Hood.

Ben Ghorbel a, à cette occasion,

souligné que la nouvelle unité qui produira 20 mille pièces par jour pour les composants de véhicules, a été réalisée moyennant des investissements de l'ordre de 65 millions de dollars, dont 15 millions de dollars (bâtiment) et 50 millions de dollars (installations).

Le responsable a rappelé que la société « Visteon », spécialisée dans l'industrie de l'électronique automobile, est située dans l'État américain du Michigan et possède plusieurs succursales dans plusieurs pays du monde, dont la Tunisie.

La Ministre de l'Industrie a, pour sa part, souligné que le pôle technologique de Borj Cédria a été choisi pour la réalisation de ce projet car c'est un espace aménagé pour abriter des entreprises d'une forte capacité d'employabilité et à haute valeur ajoutée avec des composants technologiques de haut niveau.

Le pôle se distingue, également, par plusieurs autres caractéristiques, dont les plus importantes sont les procédures administratives simples et faciles.

Ce choix s'explique, selon elle, par sa position proche de plusieurs institutions travaillant dans le domaine de la recherche scientifique et technologique.

Il contribue également à soutenir le domaine de la recherche scientifique, à développer l'économie du savoir et à créer de nouveaux emplois.

L'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique à Tunis, Joey Hood, a

déclaré que la coopération entre "Visteon" et la Tunisie corrobore la vitalité du partenariat économique entre la Tunisie et les États-Unis d'Amérique, d'autant plus que la Tunisie a créé ces dernières années un environnement d'affaires approprié grâce auquel elle a attiré des investissements directs étrangers.

L'ouverture d'une unité de production relevant de l'équipementier automobile américain en Tunisie reflète la compétence de la main-d'œuvre tunisienne et la position stratégique du pays, a encore indiqué le diplomate américain.





L'Entreprise Digitale



BIAT

Publication des états financiers au 31 décembre 2023

La BIAT, Banque Internationale Arabe de Tunisie publie ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 qui font ressortir les résultats suivants:

Un PNB de 1.396,9 millions de dinars ;

- **Des encours de dépôts de 18.802,5 millions de dinars;**
- **Des encours de crédits nets de 12.442,4 millions**

de dinars ;

- **Un Résultat net de l'exercice de 331,4 millions de dinars ;**

Un niveau de capitaux propres de 2 082,1 millions de dinars.

Au cours de l'année 2023, la BIAT a maintenu une performance solide, consolidant sa résilience grâce notamment à ses programmes de développement stratégique, sa gouvernance saine, sa dynamique commerciale

axée sur la proximité client et l'innovation ainsi que sa maîtrise des risques. Une progression notable dans sa transformation digitale a également marqué l'année. Avec de nouvelles fonctionnalités déployées régulièrement et développées en étroite collaboration avec ses clients, la BIAT ambitionne de se positionner comme la banque digitale de référence, solide et durable. Elle vise à améliorer l'engagement client et l'innovation produit, tout en



continuant à mettre en œuvre son nouveau concept d'agence qui va de pair avec la transformation de la banque. Le déploiement des agences nouveau concept progresse à un rythme soutenu, et garantira aux clients un environnement bien adapté aux nouveaux services digitaux, améliorant ainsi l'expérience client, la prise en charge et la proximité relationnelle.

L'ensemble de ces concrétisations a valu à la BIAT, comme chaque année, plusieurs reconnaissances internationales délivrées par des organismes de renom. La BIAT a ainsi obtenu au titre de l'année 2023 deux prix internationaux :

- « Meilleure banque en Tunisie 2023 » décerné par le magazine international Euromoney, saluant ainsi ses performances soutenues, la qualité de ses services, sa stratégie de développement et sa bonne gouvernance. La BIAT a déjà remporté cette distinction en 2019.
- « Meilleure innovation dans la banque de détail en Tunisie 2023 » attribué par le magazine anglais International Banker. Cette distinction salue l'innovation dans la banque de détail opérée par la banque. Elle est décernée aux institutions qui ont excellé dans la fourniture

d'un service de haute qualité tout en maintenant en permanence un niveau élevé de conformité réglementaire.

Avec des performances solides et une résilience marquée, la BIAT promet une croissance dynamique et durable en misant sur les compétences de ses experts tout en tirant profit des avancées technologiques.

A propos de la BIAT :

Banque universelle, acteur de référence en Tunisie, la BIAT constitue aujourd'hui un groupe bancaire solide avec ses filiales dans les domaines de l'assurance, de la gestion d'actifs, du capital-investissement, de l'intermédiation boursière et du conseil. Implantée sur tout le territoire, la BIAT compte aujourd'hui 206 agences à travers toute la Tunisie. Près de 2000 collaborateurs travaillent au service de tous ses clients : particuliers, professionnels, PME, grandes entreprises et institutionnels.

Très attentive à sa responsabilité sociétale, la BIAT a traduit son positionnement citoyen par de nombreux engagements. La création de la Fondation BIAT pour la jeunesse tunisienne, au printemps 2014, en est emblématique et ancre cet engagement de façon pérenne. www.biat.com.tn

Inflation

Les prix à la consommation ont augmenté de 0,7%, au mois de mars 2024, après une hausse de 0,2% le mois précédent, indique l'Institut National de la Statistique (INS), dans une note consacrée à l'indice des prix à la consommation publiée vendredi.

Cette augmentation est principalement, attribuée à la hausse des prix de l'alimentation de 1,2%, des prix des produits de l'habillement de 1,1% et des prix de groupe « Logement, eau, gaz et électricité » de 0,7%.

Sur un mois, les prix des produits alimentaires ont connu une hausse de 1,2%, à la suite de l'enchérissement des légumes de 4,1%, des viandes ovines de 3,8%, des poissons frais de 2,9% et des prix des viandes bovines de 2,7%.

En revanche, les prix des volailles sont en baisse de 2,5% et les prix des fruits frais se replient de 1,2%.

S'agissant des produits d'habillement, les prix des produits d'habillement ont augmenté, en mars, de 1,1% et les prix des chaussures de 0,9%.

En mars, les prix de groupe « Logement, eau, gaz et électricité » augmentent de 0,7%. Cette hausse est expliquée par la hausse des prix du service de l'alimentation en eau potable de 6,4%, suite à l'application de la nouvelle tarification.

Reedz, application de résumé de livres audio en arabe, propulse Clusterlab vers un nouveau cap



La startup tunisienne, Clusterlab, entreprise innovante née en Tunisie et basée aux Emirats Arabes unis, vient de lever 600 millions de dollars pour faire progresser la technologie de l'Intelligence artificielle arabe.

Clusterlab a levé ce montant lors d'un cycle de financement de pré-amorçage auprès de Karim Beguir, cofondateur et PDG de la société tunisienne. InstaDeep, et d'autres investisseurs régionaux. Ce montant a été attribué à Clusterlab pour son application

de résumé de livres audio en arabe, Reedz, va aider la startup à accélérer ses efforts de recherche et de développement, en se concentrant sur l'avancement de ses grands modèles linguistiques (LLM) de nouvelle génération. Les grands modèles de langage (LLM) étant des modèles d'apprentissage automatique capables de comprendre et de générer des textes en langage humain.

L'avancement potentiel de ces modèles linguistiques devrait améliorer les capacités de traitement du langage

naturel (NLP) de l'entreprise, lui permettant d'améliorer l'expérience utilisateur au sein de ses produits basés sur l'IA, tels que Reedz, une application mobile qui fournit des résumés de livres audio, et Elm. , une application d'apprentissage basée sur l'IA.

Ce développement marque un progrès significatif pour Clusterlab, dont la mission est de réimaginer la façon dont le contenu arabe est créé et consommé en utilisant la puissance de ces modèles pour le rendre plus accessible et plus attrayant pour tous ses utilisateurs à travers le monde.

Co-fondé en Tunisie par Haithem Kchaou (PDG) et Chehir Dhaouadi (CTO) en 2020, ClusterLab propose des technologies d'intelligence artificielle (IA) et de langage naturel (NLP). La société d'IA revendique son engagement à utiliser l'IA pour le progrès sociétal et éducatif.

ABS

Femmes Entrepreneures de Tunisie 2024



Valorisation des déchets d'oasis

Oasissia, une entreprise tunisienne innovante

Originnaire de la région de Tozeur, Mbarka Mbarki, fondatrice de l'entreprise « Oasissia », unité spécialisée dans la valorisation des déchets d'oasis, plus spécifiquement l'extraction d'une huile à partir des noyaux de dattes biologiques, vient d'être sacrée femme entrepreneure de Tunisie 2024 par le jury de la 9e édition des Trophées de Femmes Entrepreneures de Tunisie (FET). Mbarka Mbarki, en lice avec 7 autres candidates, s'est distinguée avec ses produits agroalimentaires innovants, faisant d'elle une véritable

pionnière dans le domaine de l'agribusiness.

Avec ce trophée, la lauréate aura la chance d'accéder à une formation internationale de son choix, offerte par le think tank Euro-Mediterranean Economists Association, ouvrant ainsi de nouvelles opportunités et horizons pour son entreprise.

Elle bénéficiera, tout autant que les autres candidates d'un accompagnement à l'export par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), et ce sur une période de deux ans.

Les 7 candidates qui ont participé à ce concours ont été évaluées sur la base des critères de l'innovation, l'impact social, le respect de l'environnement et l'implication de la fondatrice.

Les Trophées de Femmes Entrepreneures de Tunisie (FET) sont organisés, chaque année par le magazine Managers (groupe Promedia) en collaboration avec la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté et la délégation de l'Union européenne.

ABS

Kia EV6. 100% électrique.



Movement that inspires

CITY CARS S.A/ CONCESSIONNAIRE Kia / 31, Rue des Usines ZI la Goulette-Kram/Tél : (216) 36 406 200.

Rejoignez nous sur nos pages :





De médecin à artisan de la chéchia

Riadh Ben Youssef, une passion qui inspire

Dans sa boutique située à rue Sidi Ben Arous au centre de la Médina, l'artisan-fabricant de «Chéchia» (Coiffe traditionnelle, bonnet en laine rouge), Riadh Ben Youssef, souriant, accueille ses visiteurs, en poursuivant la confection d'une Chéchia qu'il tenait précieusement entre les mains. Ben Youssef a renoncé à ses études en médecine pour faire de sa passion pour la Chéchia sa profession.

« Je suis originaire de la capitale

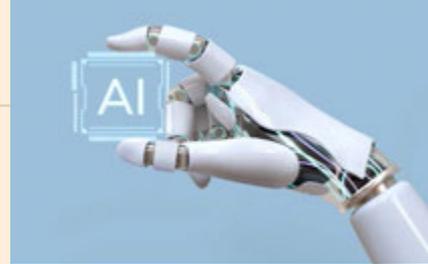
des Aghlabides (Kairouan). La Chéchia est un héritage familial précieux qui m'a été transmis par mon père et mon oncle. Et je ne regrette pas d'avoir abandonné mes études en médecine pour perpétuer cet héritage. Si c'était à refaire, je le referais sans hésiter », soutient-il.

« Mon objectif n'est pas simplement lucratif. J'ambitionne surtout de créer des postes d'emplois pour les jeunes et de promouvoir un métier que j'aime

», ajoute-il.

Sa passion l'a amené à créer son entreprise « La maison africaine de la Chéchia » dont la production est destinée à raison de 90% au marché extérieur, notamment aux pays de l'Afrique de l'Ouest dont le Nigeria, le Niger, le Cameroun, et la Burkina-Faso.

« J'ambitionne de viser d'autres marchés, notamment asiatique en 2025. Toutefois, le marché européen ne figure pas parmi



les cibles actuelles étant donné que le volume de ma production actuelle ne le permet pas », souligne Riadh.

Selon cet artisan, plusieurs valeurs doivent être mises en contribution pour réussir ce métier, estimant qu'il faut beaucoup de patience, de personnalité et de compétence. « Il faut par ailleurs, un bon apprentissage et une formation continue », observe-t-il.

Et d'ajouter que son entreprise organise des sessions de formation en collaboration avec l'Office National de l'Artisanat Tunisien, précisant qu'il a jusque-là formé environ 400 femmes.

L'objectif, affirme-t-il, est de porter ce nombre à 1500 en donnant la priorité aux jeunes, afin de les attirer vers un métier qui souffre d'un grand manque en main d'œuvre .

« Bien qu'il soit rentable, ce secteur est aujourd'hui en état de mort clinique dans la mesure où il n'existe pas une stratégie claire pour le développer et le promouvoir », a-t-il déploré, qualifiant la politique de communication gouvernementale dans ce domaine de "faible".

Pour lui, le rôle de l'Etat en matière de soutien aux artisans se limite seulement à l'octroi des

avantages fiscaux, à la formation et aux crédits .

L'économie sociale et solidaire au service de l'artisanat

Misant sur l'économie sociale et solidaire, Ben Youssef emploie des femmes issues de certaines délégations de Bizerte notamment Ghazala, Mateur et Louata, les aidant ainsi à avoir des sources de revenus.

Et d'ajouter que ces femmes artisanes bénéficient d'un programme de formation à l'issue duquel elles reçoivent une certification professionnelle qui leur permet d'être inscrites dans le registre national des artisans et de créer leurs propres projets dans leurs localités.

Malgré qu'il ait franchi le cap des soixante ans, Riadh garde un esprit jeune et cultive la persévérance pour atteindre ses ambitions.

"J'aspire à conquérir de nouveaux marchés et à créer un atelier destiné aux touristes, afin de faire connaître les différentes étapes de fabrication d'une chéchia. Je souhaite également lancer un circuit touristique dédié à cet artisanat, devenu un savoir-faire ancestral hérité par les Andalous depuis le 15e siècle, et un marqueur de l'identité nationale ", déclare-t-il.

Intelligence artificielle

Une bibliothèque numérique de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique basée sur l'intelligence artificielle sera lancée prochainement en Tunisie et permettra aux étudiants, enseignants et chercheurs d'accéder à une large gamme de ressources scientifiques telles que les livres, les cours et les conférences, dans le cadre d'un projet qualifié par d'éminents spécialistes tunisiens comme étant "la pierre angulaire de l'édification de notre souveraineté numérique".

"A l'origine, l'idée de lancer une bibliothèque numérique, la première du genre en Tunisie, a été initiée par un nombre de compétences tunisiennes", a déclaré l'ancien ministre des finances Mohamed Nizar Yaiche, qui avait présenté ce projet au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Il a souligné dans une déclaration à la TAP, que la capacité de cette bibliothèque numérique, qui sera opérationnelle au début de la prochaine année universitaire, pourrait atteindre 1 million de livre numérisés, précisant qu'un million de lecteurs auront la possibilité d'y accéder simultanément.

w/m/c

HORS-SÉRIE

Tunisiens

Résidents à l'Étranger



Tunindex

9 012,56

Var. Année **2,99 %**
12/04/2024

Tunindex 20

4 021,06

Var. Année **5,11 %**
12/04/2024

Volume semaine **7,960** Million DT

Capitalisation **24,05** Milliard DT

PER marché **9,37**
(Février)

INDICES SECTORIELS

Code ICB		INDICE	Var An
8000	Sociétés Financières	6 746,04	2,97%
8300	Banques	6 303,26	3,32%
8500	Assurances	13 187,32	-7,40%
8700	Services Financiers	10 232,75	11,41%
5000	Services aux Consommateurs	2 923,53	-2,63%
5300	Distribution	4 606,01	-2,63%
3000	Biens de Consommations	7 745,11	10,30%
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	9 920,58	13,64%
3700	Produits Ménagers et de Soins Personnel	2 176,21	0,23%
2000	Industries	1 554,06	-6,33%
2300	Batiment et Matériaux de Constructions	629,80	-10,99%
1000	Matériaux de Base	3 776,49	-3,29%

+ FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
ARTES	6,900	7,64%
POULINA HOLDING	9,080	6,82%
MPBS	4,770	6,00%
ASSAD	0,710	5,97%
ESSOUKNA	1,420	4,41%

+ FORTES BAISES DE LA SEMAINE

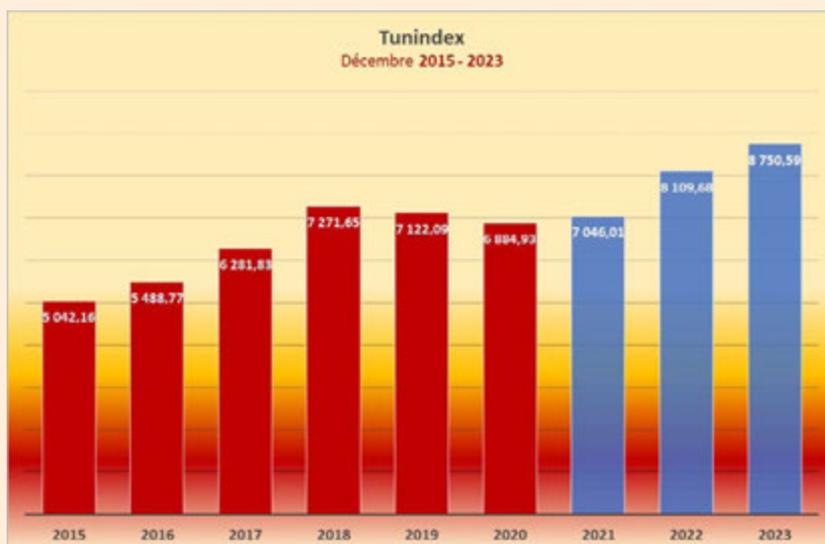
	CLÔTURE	VAR. Hebdo
UADH	0,430	-17,31%
ELECTROSTAR	0,590	-13,24%
CIMENTS DE BIZERTE	0,570	-9,52%
CELLCOM	1,350	-9,40%
TAWASOL GP Holding	0,700	-5,41%

+ FORTES BAISES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
SOTEMAIL	1,280	-59,24%
CIMENTS DE BIZERTE	0,480	-48,94%
UADH	0,410	-36,92%
TELNET holding	5,240	-31,95%
EURO-Cycles	11,980	-24,89%

+ FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. AN
ELECTROSTAR	0,530	89,29%
SPFIT-SICAF	10,850	27,65%
AETECH	0,420	27,27%
ATELIER MEUBLES INT	5,470	24,32%
TUNISIE LEASING & FACT	15,600	20,00%





La Bourse de Tunis termine la semaine sur une note positive

La deuxième semaine du mois d'avril a été porteuse pour la Bourse de Tunis. Le Tunindex y a franchi le cap des 9000 points, inscrivant ainsi une avancée hebdomadaire de 0,7%, selon l'analyse hebdomadaire de Tunisie valeurs. L'indice vedette consolide ses gains annuels en les portant à +3%.

Les volumes ont été faibles sur une semaine écourtée de trois séances en raison des vacances de l'Aïd El Fitr et de la fête des martyrs. Une enveloppe de 7,6 millions de dinars (MD) seulement

a été échangée sur le marché, soit une moyenne quotidienne de 3,8MD.

Le titre ARTES s'est offert la meilleure performance de la semaine. L'action du concessionnaire automobile de la marque au losange s'est hissée de 7,6% à 6,900D, dans un volume très réduit de 33 mille dinars.

Sur sa lancée, le titre Poulina Group Holding a affiché un beau parcours sur la semaine. L'action du holding s'est bonifiée de

6,8% à 9,080D. La valeur a été échangée à hauteur de 469 mille dinars sur la semaine.

Le titre SOTEMAIL a accusé la plus forte baisse sur la semaine. L'action du spécialiste des carreaux céramiques a dévissé de 11,7% à 1,280D, sans drainer de flux.

Victime d'un courant vendeur, le titre SMART Tunisie a régressé de 4,5% à 15,850D. La valeur a brassé des échanges de 141 mille dinars sur la semaine.



L'UBCI clôture l'exercice avec un bénéfice Net de 53 millions de dinars et poursuit son plan de transformation

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie (UBCI) annonce ses résultats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, témoignant d'une maîtrise de ses fondamentaux dans une phase de transformation majeure.

En effet, depuis 2021, l'UBCI a entrepris plusieurs chantiers structurels à leur tête le projet de transformation informatique, visant à établir un nouveau modèle bancaire garantissant une rentabilité durable.

Dans ce contexte, l'UBCI a clôturé l'exercice 2023 en consolidant ses ratios prudentiels, affichant un taux de créances accrochées contracté à 5,4 % et un taux de couverture de 80,5 %. En

renouant pour la troisième année consécutive avec la croissance de son bilan, ce dernier enregistre une évolution de 9% pour atteindre 4.552,5 millions de dinars, soit une variation positive de 374,9 millions de dinars. Cette progression démontre la solidité de la banque face aux défis économiques actuels.

Les dépôts de la clientèle ont également connu une évolution positive, augmentant de 6,8% pour atteindre 3.393,5 millions de dinars. Cette croissance témoigne de la confiance continue des clients envers l'UBCI et de sa capacité à répondre à leurs besoins financiers diversifiés. Parallèlement, l'encours net de crédits à la clientèle a progressé de 5,1 %, s'élevant à 2.964

millions de dinars.

Le Produit Net Bancaire de 2023 a clôturé l'année en dépassant la barre des 300 millions de dinars. Après déduction des charges, la banque dégage un Résultat Net de l'exercice de 52,9 millions de dinars, enregistrant une baisse de 10,7% par rapport à l'exercice précédent. Cette régression est principalement attribuable à la révision légale des paramètres de calcul des provisions collectives dans le cadre de la convergence du secteur bancaire vers les normes IFRS, ainsi qu'à la taxe conjoncturelle sur les banques.

La banque reste résolument engagée à innover continuellement pour offrir le meilleur service à ses clients.



Nomination

Réuni le 29 mars 2024, le Conseil d'Administration de la BIAT a décidé de nommer Elyes Jebir, en tant que Directeur Général de la BIAT en succession à Moez Hadj Slimen.

Le conseil d'administration de la BIAT a décidé de nommer Elyes Jebir en tant que nouveau Directeur Général, succédant à Moez Hadj Slimen.

Elyes Jebir occupe le poste de responsable de la banque de détail de la BIAT en charge de l'ensemble du réseau commercial composé de 206 agences réparties sur tout le territoire tunisien avec plus de 900 000 clients particuliers, professionnels et entreprises. Riche de 28 ans d'expérience à la BIAT, Elyes Jebir a occupé plusieurs postes de responsabilité au sein de la banque de détail et du pôle des grandes entreprises. Il a grandement contribué au développement de l'activité commerciale et a été un acteur de premier plan dans les projets de transformation stratégique de la banque.

Elyes Jebir succède à Moez Hadj Slimen qui est appelé à assurer la responsabilité de diriger et structurer la filiale informatique et technologique de la BIAT, véritable enjeu pour répondre aux nouveaux défis et exigences du secteur bancaire.

WIFAK BANK

Résultat net consolidé en hausse de 42%

La Société WIFAK INTERNATIONAL BANK « WIFAK BANK » informe ses actionnaires que son Conseil d'Administration réuni le vendredi 29 Mars 2024 a examiné l'activité de la société relative à l'exercice 2023 et a arrêté les états financiers individuels et consolidés au 31 décembre 2023.

Les états financiers consolidés font apparaître un résultat net

bénéficiaire au 31/12/2023 de 8.998.657 DT contre un résultat net bénéficiaire de 6.340.059 au 31/12/2022.

Les états financiers individuels font apparaître un résultat net bénéficiaire au 31/12/2023 de 7.472.846 DT contre un résultat net bénéficiaire de 5.269.776 au 31/12/2022.

BH ASSURANCE

تأمين BH



*Tunisie Leasing
et Factoring*

**Résultat net
en hausse de
46,57% en
2023**

BH Assurance

**Un bénéfice net de 13,1
MD, au cours de l'exercice
2023**

La Compagnie BH Assurance a réalisé un bénéfice net de 13,1 millions de dinars (MD), au cours de l'exercice 2023, c'est ce qui ressort du projet de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, laquelle sera organisée le 23 avril 2024.

D'après le même document, publié récemment, sur le site de la Bourse de Tunis, BH Assurance envisage la distribution d'un

dividende de l'ordre de 1,5 D par action, soit un montant global de 3,9 MD.

Filiale du Groupe BH Bank, BH Assurance se charge de la réalisation et la gestion de contrats, de conventions d'assurance et de réassurances de toute nature, que ce soit en Tunisie et à l'étranger.

Le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing et Factoring, réuni le mardi 29 mars 2024, a passé en revue l'activité du groupe relative à l'exercice 2023 et a arrêté les états financiers individuels et consolidés au 31 décembre 2023.

Les états financiers individuels font apparaître un résultat net de 24 314 809 DT en augmentation de 46,57% par rapport à 2022.

Les états financiers consolidés font apparaître un résultat net de 28 217 472 DT en augmentation de 36,27% par rapport à 2022.



OneTech

EBITDA à 100 millions de dinars

Le conseil d'administration du groupe OneTech s'est réuni en date du 29 Mars 2024 afin d'examiner l'activité du groupe courant l'exercice 2023. Les états financiers arrêtés et relatifs à cet exercice font ressortir les indicateurs suivants :

- Le chiffre d'affaires consolidé du groupe OTH a enregistré sur l'année 2023 une croissance de 5,6% atteignant 1.105 millions de dinars, dirigé en sa majorité aux marchés de l'exportation, soit 86%.

- Les marges opérationnelles se sont largement améliorées par rapport à l'année dernière suite à la stabilisation des chaînes de logistique et de la volatilité des cours de la matière première, d'une part, et des productions de bien meilleure valeur ajoutée, d'autre part.

- La marge brute a ainsi progressé de 22% et le groupe a réalisé pour la première fois un EBITDA de 100 millions de Dinars. Le résultat d'exploitation a été en ligne avec le budget pour atteindre 63,4 millions de dinars

contre 31,1 millions de dinars en 2022, et le résultat net consolidé a été de 42,4 millions de dinars, en progression de 193%.

Le conseil d'administration a décidé de proposer la distribution d'une enveloppe globale de dividendes de 20,1 MDT, soit 250 millimes par action.

Il a aussi été décidé de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires pour le 16 mai 2024 à l'Institut Arabe des Chefs d'entreprises.

Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

16/04/2024

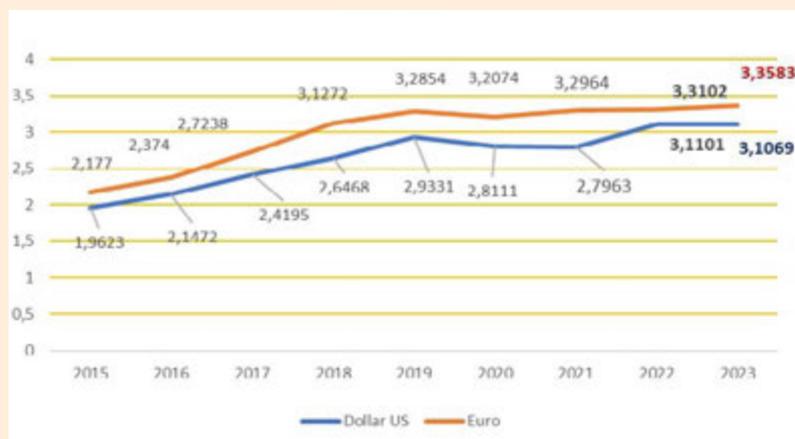
MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2343
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,2838
DOLLAR DES USA	USD	1	3,1604
LIVRE STERLING	GPB	1	3,9300
YEN JAPONAIS	JPY	1000	20,4248
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	3,1036
FRANC SUISSE	CHF	10	34,5918
EURO	EUR	1	3,3562
DINAR LIBYEN	LYD	1	0,6536
Yuan Chinois	CNY	1	0,4364

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	3,1999	3,4108
6 MOIS	3,2386	3,4655

Cours de devises en dinar Tunisien

Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)
2015 - 2023



7,97%
TMM
17/04/2024

8,00%
TID
17/04/2024

7,96%
TMM
Mars 2024

7,00%
TRE
Mars 2023

23,444
Milliard
Avoirs en devise
17/04/2024

107
Jours
d'importations
17/04/2024



COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture			Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2023	Semaine précédente	12/04/2024 De la semaine			
SOCIETES FINANCIERES								13 916,468
BANQUES								11 644,493
Amen Bank	5	30 264 000	33,500	38,590	39,880	3,34%	19,04%	1 206,928
ATB	1	100 000 000	2,700	2,680	2,680	0,00%	-0,74%	268,000
BH Bank	5	47 600 000	11,950	13,020	13,260	1,84%	10,96%	631,176
BIAT	5	35 700 000	91,900	91,200	91,480	0,31%	-0,46%	3 265,836
BNA	5	64 000 000	8,130	8,080	8,240	1,98%	1,35%	527,360
Banque de Tunisie	1	270 000 000	5,380	5,270	5,300	0,57%	-1,49%	1 431,000
BTE (ADP)	20	1 000 000	4,970	3,970	3,810	-4,03%	-23,34%	3,810
STB	5	155 375 000	3,740	3,360	3,350	-0,30%	-10,43%	520,506
Attijari Bank	5	42 000 000	46,140	51,800	52,000	0,39%	12,70%	2 184,000
UBCI	5	20 001 529	22,500	23,650	23,650	0,00%	5,11%	473,036
UIB	5	32 560 000	25,900	26,900	26,500	-1,49%	2,32%	862,840
Wifack Bank	5	30 000 000	8,700	8,800	9,000	2,27%	3,45%	270,000
ASSURANCES								1 266,492
ASTREE	5	6 000 000	48,500	47,990	47,990	0,00%	-1,05%	287,940
BH Assurances	5	2 660 000	48,750	48,750	48,750	0,00%	0,00%	129,675
STAR	10	2 307 693	176,700	153,000	153,000	0,00%	-13,41%	353,077
Tunis RE	5	20 000 000	7,200	6,500	6,490	-0,15%	-9,86%	129,800
Assur. MAGHREBIA	10	4 500 000	52,450	48,000	48,000	0,00%	-8,48%	216,000
MAGHREBIA Vie	1	25 000 000	6,040	6,040	6,000	-0,66%	-0,66%	150,000
LEASING								644,373
ATL	1	32 500 000	3,600	3,830	3,800	-0,78%	5,56%	123,500
BH Leasing	5	7 000 000	3,240	2,870	2,990	4,18%	-7,72%	20,930
Best Lease	1	30 000 000	2,000	2,280	2,280	0,00%	14,00%	68,400
CIL	5	7 000 000	19,190	22,340	22,200	-0,63%	15,69%	155,400
Hannibal Lease	5	11 000 000	5,270	5,330	5,200	-2,44%	-1,33%	57,200
Attijari Leasing	10	2 750 000	16,800	18,400	18,350	-0,27%	9,23%	50,463
Tunisie Leasing Fact	5	10 800 000	13,000	15,600	15,600	0,00%	20,00%	168,480
SOCIETES D'INVESTISSEMENTS								361,110
PL. TSIE Sicaf	10	1 000 000	48,950	48,510	48,510	0,00%	-0,90%	48,510
SPDIT Sicaf	1	28 000 000	8,500	10,500	10,850	3,33%	27,65%	303,800
Tuninvest Sicar	1	966 000	9,000	9,490	9,110	-4,00%	1,22%	8,800
INDUSTRIES								10 031,059
HOLDING								2 286,477
OneTech Holding	1	80 400 000	8,920	8,100	8,110	0,12%	-9,08%	652,044
Poulina GH	1	180 003 600	8,000	8,500	9,080	6,82%	13,50%	1 634,433
AGRO-ALIMENTAIRE								4 300,293
CEREALIS	1	4 888 889	13,300	13,300	13,300	0,00%	0,00%	65,022
Delice Holding	10	54 907 262	11,700	11,220	11,300	0,71%	-3,42%	620,452
LAND'OR	1	13 784 285	6,000	6,310	6,380	1,11%	6,33%	87,944
SFBT	1	247 500 000	12,450	14,200	14,250	0,35%	14,46%	3 526,875
SOPAT	1	37 861 250	1,440					0,000
PHARMACEUTIQUE								240,350
ADWYA	1							0,000
SIPHAT	5	1 800 000	3,760	3,750	3,750	0,00%	-0,27%	6,750
UNIMED	1	32 000 000	7,480	7,340	7,300	-0,54%	-2,41%	233,600
COMPOSANTS AUTOMOBILE								48,240
ASSAD	1	24 000 000	0,840	0,670	0,710	5,97%	-15,48%	17,040
GIF-FILTER	1	10 536 994	0,530	0,480	0,500	4,17%	-5,66%	5,268
STEQ	5	1 400 000	6,500	6,500	6,500	0,00%	0,00%	9,100
STIP	3	4 207 824	4,540	4,000	4,000	0,00%	-11,89%	16,831

source: bVMT

données fournis à titre indicatif

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture			Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2022	Semaine précédente	12/04/2024 De la semaine			
CIMENTIER								667,158
Carthage Cement	1	343 624 940	1,970	1,900	1,880	-1,05%	-4,57%	646,015
Ciments de Bizerte	1	44 047 290	0,940	0,510	0,480	-5,88%	-48,94%	21,143
CHIMIE								317,053
Air Liquide	25	1 637 504	81,120	79,000	79,210	0,27%	-2,35%	129,707
ALKIMIA	10	1 947 253	29,770	23,200	23,200	0,00%	-22,07%	45,176
ICF	10	2 100 000	71,400	64,900	67,700	4,31%	-5,18%	142,170
INDUSTRIES DIVERSES								2 035,302
AMS								0,000
Euro-Cycle	1	9 801 000	15,950	12,080	11,980	-0,83%	-24,89%	117,416
MPBS	2	10 334 430	5,360	4,500	4,770	6,00%	-11,01%	49,295
New Body Line	1	4 250 400	5,300	5,080	5,070	-0,20%	-4,34%	21,550
Office PLAST	1	14 662 164	1,220	1,030	1,030	0,00%	-15,57%	15,102
SAH Lilas	1	84 015 979	9,100	8,370	8,420	0,60%	-7,47%	707,415
Atelier Meubles Int	1	5 561 635	4,400	5,440	5,470	0,55%	24,32%	30,422
SIAME	1	15 444 000	3,820	3,480	3,470	-0,29%	-9,16%	53,591
SANIMED	1,109	12 400 000	1,260	1,220	1,220	0,00%	-3,17%	15,128
SOMOCER	1	40 656 000	0,730	0,600	0,590	-1,67%	-19,18%	23,987
SOTEMAIL	1	34 513 514	3,140	1,390	1,280	-7,91%	-59,24%	44,177
SOTUVER	1	39 254 475	12,000	12,900	13,000	0,78%	8,33%	510,308
SOTIPAPIER	1,09	28 184 091	5,630	4,660	4,690	0,64%	-16,70%	132,183
SOTRAPIL	5	4 138 200	14,950	15,300	15,400	0,65%	3,01%	63,728
TPR	1	50 000 000	4,970	5,100	5,020	-1,57%	1,01%	251,000
IMMOBILIER								71,688
SIMPAR	5	1 100 000	35,010	34,400	34,400	0,00%	-1,74%	37,840
SITS	1	15 600 000	1,700	1,710	1,710	0,00%	0,59%	26,676
ESSOUKNA	1	5 050 500	1,500	1,360	1,420	4,41%	-5,33%	7,172
TECHNOLOGIE								64,499
AETECH	1	2 223 334	0,330	0,420	0,420	0,00%	27,27%	0,934
TELNET Holding	1	12 130 800	7,700	5,090	5,240	2,95%	-31,95%	63,565
SERVICES								1 466,132
DISTRIBUTION AUTOMOBILE								874,876
ARTES	1	38 250 000	6,500	6,410	6,900	7,64%	6,15%	263,925
CITY CARS	1	18 000 000	12,480	12,950	13,000	0,39%	4,17%	234,000
ENNAKL Automobile	1	30 000 000	12,500	10,840	10,790	-0,46%	-13,68%	323,700
UADH	1	36 953 847	0,650	0,420	0,410	-2,38%	-36,92%	15,151
STA	1	2 000 000	19,500	18,980	19,050	0,37%	-2,31%	38,100
AUTRES SERVICES								193,258
CELLCOM	1	4 461 532	1,590	1,390	1,390	0,00%	-12,58%	6,202
ELECTROSTAR	2	10 287 556	0,280	0,510	0,530	3,92%	89,29%	5,452
MIP	1	4 398 937	0,140	0,120	0,120	0,00%	-14,29%	0,528
TUNISAIR	1	106 199 280	0,440	0,410	0,410	0,00%	-6,82%	43,542
SMART Tunisie	5	8 677 237	16,530	16,600	15,850	-4,52%	-4,11%	137,534
TELECOMMUNICATIONS								92,014
SERVICOM	1	11 874 000	0,220	0,240	0,240	0,00%	9,09%	2,850
SOTETEL	5	4 636 800	3,600	4,050	4,090	0,99%	13,61%	18,965
Tawasol GH	1	108 000 000	0,710	0,660	0,650	-1,52%	-8,45%	70,200
DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION								305,984
Sotumag	1	13 200 000	5,080	5,730	5,730	0,00%	12,80%	75,636
Magasin General	1	15 777 070	7,990	7,400	7,130	-3,65%	-10,76%	112,491
Monoprix	2	25 345 736	5,140	4,600	4,650	1,09%	-9,53%	117,858
<i>(Données fournis à titre indicatif)</i> source: BVMT								25 413,659

LES FORFAITS INTERNET
ONE CONNECT
POUR UNE GESTION FLEXIBLE ET
MAITRISEE DE VOTRE FLOTTE MOBILE

Retrouvez les solutions Business de TT
sur businessstawa.tn



1288



Ressources en eaux

l'experte Raoudha Gafrej plaide pour le respect du cycle naturel de l'eau

«Si c'était à moi de décider, je ne construirai plus de barrages et laisserai l'eau reprendre son cycle naturel», a déclaré Dr Raoudha Gafrej, experte internationale et conseillère en gestion intégrée des ressources en eau et en adaptation au changement climatique.

«Stocker les eaux de surface ne doit pas se faire au détriment de la recharge de la nappe phréatique

et l'homme ne doit pas priver les autres espèces végétales et animales du droit à l'eau douce», a expliqué la scientifique qui plaide en faveur du respect du cycle naturel de l'eau, dans une interview réalisée au studio TV de l'agence TAP.

Pour Gafrej, ne pas retenir les eaux pluviales ne signifie pas perdre de l'eau, au contraire, cela

privé la recharge des nappes et par conséquent, permet de reconstituer le cycle de l'eau et de renouveler les stocks d'eaux souterraines. «Cela aide à réduire les crues, à lutter contre l'érosion et évidemment à avoir plus d'eau durant les périodes chaudes grâce au rechargement de la nappe pendant les périodes de précipitations importantes».



Tunisiens Résidents à l'étranger

Les transferts des Tunisiens résidents à l'étranger (TRE) ont enregistré une hausse de 4% durant le 1er trimestre de l'année 2024 par rapport à la même période de l'année précédente.

Selon les données publiées par la Banque Centrale de Tunisie (BCT), le montant des transferts a atteint 1810 millions de dinars jusqu'au 31 mars 2024 contre 1738 millions de dinars durant la même période de l'année 2023.

Outre les recettes touristiques qui ont atteint 1225,8 millions de dinars, fin mars 2024, ces transferts ont permis de consolider les réserves de la Tunisie en devises qui ont dépassé à la fin de la semaine dernière les 23 milliards de dinars soit l'équivalent de 106 jours d'importation.

Rappelons que les transferts des TRE ont dépassé au cours de l'année 2023 les 7 milliards de dinars ce qui a permis d'accroître les réserves en devises et à couvrir 65% de la dette extérieure.

Selon l'Office des Tunisiens à l'Etranger (OTE), le nombre des tunisiens résidents à l'étranger est estimé à environ 2 millions.

Gafrej estime qu'il faut se soucier plutôt de l'état des eaux souterraines, qui une fois surexploitées, se renouvellent très lentement ou même quasiment pas. Les eaux de surface sont assurées naturellement, en quantités stables sur la Terre grâce à un cycle naturel parfait. La terre continue à recevoir la même quantité d'eau depuis sa création. Ce qui a été modifié avec le changement climatique, c'est la répartition de cette eau sur les continents.

Il faut laisser l'eau de ruissellement reprendre son cours pour alimenter la nappe phréatique, où se trouve le premier stock d'eau douce sur terre, car une baisse de son niveau risque de compromettre la sécurité alimentaire, l'approvisionnement de base en eau, et la résilience face au changement climatique, développe l'experte. Elle dénonce, à cet effet, les forages de puits profonds anarchiques, dont le nombre a atteint 30000 forages, en Tunisie.

Revenant à la question du changement climatique, Gafrej a mis en exergue l'importance des eaux de ruissellement pour les écosystèmes marins, la photosynthèse et la sécurité alimentaire. Sur un autre plan, l'experte a précisé que laisser les eaux de ruissellement prendre le chemin vers les océans ne peut être que bénéfique pour l'homme

et la biodiversité.

«Ces eaux sont vitales parce qu'elles transportent les sels minéraux nécessaires aux phytoplanctons, algues microscopiques responsables de la photosynthèse dans l'océan, comme en produit la végétation sur terre.

Ces organismes marins sont à la base de la chaîne alimentaire pour les poissons, les mammifères marins ou les coquillages. Ils produisent, aussi, de grandes quantités de dioxygène qui se dissout dans l'eau et dont une partie se retrouve après dans l'air que nous respirons, grâce aux échanges gazeux entre l'océan et l'atmosphère.

«Près de 50% de l'oxygène que nous respirons sont produits par les phytoplanctons qui absorbent également environ 25% du CO2 d'origine atmosphérique et anthropique (dû à l'activité humaine)», selon Gafrej, d'où l'importance de ces organismes dans la vie sur terre et donc leur dépendance de l'eau qui circule sur la terre.

Selon des scientifiques, le phytoplancton marin fixe autant de CO2 d'origine atmosphérique que tous les végétaux terrestres et donc vitaux pour la réduction de l'effet de serre et de la hausse des températures, résultant de l'activité humaine.

Le groupe Attijariwafa bank, sous l'impulsion du Groupe Al Mada, donne le coup d'envoi de l'édition 2024 du Forum International Afrique Développement



Le groupe Attijariwafa bank organise à travers son Club Afrique Développement et en partenariat avec le fonds panafricain AL MADA, le Forum International Afrique Développement 2024 (FIAD24) les 27 et 28 juin prochains, à Casablanca, autour du thème « Ici, on investit ».

Y sont attendus plus de 2 000 chefs d'entreprises et décideurs politiques de 30 pays du Continent et des pays partenaires.

Le FIAD24 prévoit un dispositif d'envergure de mises en relations structurées entre les opérateurs participants, une conférence de haut niveau sur les enjeux du développement et

d'investissement en Afrique, ainsi qu'un marché de l'investissement. Fort de six précédentes éditions organisées depuis 2010 à Casablanca, le FIAD est devenu la plateforme de référence du secteur privé africain en matière d'échanges, d'investissements et de coopération intra-africaine.

Le Club Afrique Développement a en outre poursuivi la consolidation des corridors d'affaires intra-continentaux par l'organisation de 37 missions multisectorielles dans 10 pays. Près de 21 000 participants, chefs d'entreprises et leaders gouvernementaux de 40 pays, ont pris part jusque-là à la dynamique « Afrique Développement ». Plus de 25 500 rendez-vous d'affaires structurés ont été réalisés dans des secteurs clés tels que l'Agro-industrie, les Infrastructures et BTP, les Télécoms, les Industries de la Santé, les Energies pour ne citer que ceux-ci.



 **ATB PAY**

Retirez votre argent
بتاليفونك تقضي شورك





Gouvernance

Les rapports entre administratifs et élus régionaux ne seraient pas au beau fixe

Plusieurs incidents survenus, ces derniers jours, dans plusieurs régions du pays viennent montrer de manière criante que les rapports entre l'administration et les élus régionaux (députés, membres des conseils de développement régional et local) ne seraient pas au beau fixe. L'exécutif se doit d'apporter des précisions sur des incidents bizarres qui ont

eu lieu, ces derniers jours, à l'intérieur du pays. En voici un rappel succinct.

Le 1er avril 2024, le premier délégué chargé de la gestion des affaires du gouvernorat de Kairouan a reçu une motion de censure du conseil de développement local de la délégation d'El Ala.

Ce dernier reproche au premier

responsable de la région de ne pas avoir invité Mohamed Hedi Mabrouk, membre du conseil régional à l'Iftar (repas de coupure du jeûne) qu'il a organisé au siège du gouvernorat et auquel il a convié les cadres administratifs (police, protection civile, cadres régionaux ...), les élus de la région (députés, membres des conseils régionaux et nationaux) et les représentants des organisations nationales.

D'autres grincements sont signalés

Le 4 avril 2024, le conseil de développement local de Sbeitla (gouvernorat de Kasserine) a décidé de boycotter le délégué de cette zone. Et pour cause. Le conseil accuse ce dernier de tout faire pour affaiblir les élus locaux, de chercher à monopoliser le pouvoir dans la délégation et d'entraver le développement de la localité .

A l'origine de cette décision de boycottage, le refus du délégué de Sbeitla d'assister à une réunion organisée par le conseil de développement local et consacrée à l'examen de la problématique du fourrage compensé. Le conseil fait assumer au délégué la responsabilité d'avoir ordonné aux omdas de la délégation de ne pas y participer.

Le 5 avril 2024, le conseil local les membres du conseil du développement local d'El Omrane (gouvernorat de Tunis) ont porté plainte au ministre de l'intérieur contre le premier délégué de leur gouvernorat. Ce dernier aurait refusé non seulement de ne pas mettre à leur disposition un local mais également de les renvoyer des locaux administratifs officiels. La nuit du 5 avril 2024, à l'occasion de la célébration de la nuit du destin, à la grande mosquée de Nabeul, Anouar Marzouki, premier vice-président

de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) et député de la région de Nabeul a vivement protesté auprès du premier délégué en charge des affaires du gouvernorat pour avoir omis de l'inviter officiellement à cette manifestation religieuse.

Nécessité pour l'exécutif de communiquer sur cette problématique

La question qui se pose dès lors est de se demander sur les motifs qui empêchent les autorités officielles régionales d'inviter les élus des régions et des localités aux manifestations officielles et aux visites et travail qu'effectuent les membres du gouvernement dans leurs régions.

Au regard des incidents, il s'agit apparemment de problèmes de bienséance, de convenance, d'incompréhension, de malentendus, de période d'apprentissage de la démocratie locale...

A la veille de la prochaine présidentielle, l'exécutif a intérêt à communiquer sur cette problématique d'autant plus qu'administratifs et élus régionaux et locaux relèvent, en principe, de la même école politique, en l'occurrence, le mouvement du 25 Juillet 2021. Il y a semble-t-il un problème de cohérence qui se pose.

ABOU SARRA



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



Droits humains en Tunisie

La Coalition civile dresse un bilan «négatif»

La Coalition civile d'observation de l'EPU (Examen Périodique Universel) consacrée au suivi de l'exécution de la Tunisie de ses engagements internationaux, estime que le bilan du pays en une année est "négatif" dans l'ensemble.

Lors d'une conférence de presse, tenue, jeudi, la Coalition a indiqué dans son rapport périodique que

la Tunisie n'a pas commencé la mise en œuvre des 192 recommandations du Conseil des droits de l'homme relevant des Nations Unis depuis le 24 mars 2023.

A ce sujet, le représentant de la Coalition, Wahid Ferchichi a déclaré que la Tunisie n'a pas encore fait preuve de "sérieux" dans la mise en œuvre de ses engagements internationaux,

rappelant que la Tunisie a reçu le 24 mars 2023, quelque 281 recommandations de la part des Etats membres du Conseil des droits de l'homme.

Elle a accepté 192 recommandations et pris connaissance de 89 recommandations ce qui laisse présager que la Tunisie n'a pas rejeté ces recommandations.



Nomination

Jouda Khemiri a été chargée des fonctions de la présidence du Comité Général des Assurances (CGA), en vertu d'un décret du ministère des Finances publié mardi dans le Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT).

Khemiri qui occupait le poste de contrôleur d'assurance général classe 2, succède ainsi à Hafedh Gharbi.

Pour les personnes porteuses d'handicap, la loi tunisienne n'a pas été adaptée aux standards internationaux en particulier l'accès aux espaces publics et le renforcement de leurs droits à l'enseignement.

Parmi les associations, membres de la Coalition civile d'observation de l'EPU, figurent : La ligue tunisienne des droits de l'homme, l'organisation Al Bawsala, l'organisation tunisienne contre la torture, l'association des magistrats tunisiens, le Forum tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux et Avocats Sans Frontières.

«Il n'y a pas de liberté sans justice, et il n'y a pas de justice sans respect des droits humains.» - Kofi Annan

Selon la même source, la Tunisie a une nouvelle fois porté atteinte aux droits de l'homme qu'elle était tenue de protéger conformément aux recommandations acceptées, et ceci à travers la hausse du nombre des procès au sens du décret-loi 54.

Ferchichi a considéré que la représentation des femmes dans l'Assemblée des Représentants du Peuple et dans le Conseil national des Régions et des Districts reste "très faible" en raison du Décret- loi n° 2022-55 du 15 septembre 2022, portant modification de la loi organique n° 2014-16 du 26 mai 2014, relative aux élections et aux référendums.

«La violation des droits humains ne concerne pas seulement les victimes, mais aussi la société tout entière.» - Mary Robinson

S'agissant des droits économiques et sociaux, la Tunisie n'a pas enregistré un progrès dans ce domaine, a-t-il dit, regrettant la non-intégration

de deux millions de personnes privées de la couverture sanitaire malgré l'accord signé pour élargir la couverture sanitaire à plusieurs catégories dont des chômeurs et des migrants.

Dans le domaine des droits environnementaux, la Tunisie n'a pas encore mis en place une stratégie nationale portant sur les changements climatiques en dépit de ses engagements et malgré les défis climatiques vécus, en particulier la sécheresse et la pénurie des

«Nous devons tous nous mobiliser pour défendre les droits humains, car ils sont universels et inaliénables.» - Ban Ki-moon

ressources hydrauliques.

Concernant les droits des groupes, l'Etat tunisien n'a appliqué aucune des recommandations acceptées, a lancé le représentant de la Coalition civile d'observation de l'EPU, signalant une hausse des cas de violation des droits des migrants sur le territoire tunisien, une hausse de la violence contre les femmes et la poursuite du mariage des mineurs avec autorisation judiciaire.



Alerte à la chasse illégale à la fauconnerie au Cap-Bon !

Des alertes sont lancées, via les réseaux sociaux, concernant des pratiques et des moyens de chasse illégaux, utilisés pour la fauconnerie, notamment, dans la région du Cap-Bon.

Il s'agit surtout de photos et de vidéos illustrant divers types d'oiseaux piégés dans des filets fixes et ayant l'air fatigués après avoir lutté pour se libérer.

"Ces oiseaux peuvent s'arracher

les plumes et se fracturer les membres, dans leurs efforts pour se libérer. Ils sont parfois piégés durant de longues périodes et même pendant toute la nuit dans ces filets", a déclaré, furieux, à l'agence TAP, Bechir Najjar, ancien fauconnier de Kelibia, converti à l'activisme environnemental.

Najjar, qui lutte pour la réglementation de la chasse et pour sa conformité aux lois nationale et internationale et pour

l'interdiction de la chasse au filets fixes, a ajouté qu'il faut mettre fin aux pratiques irresponsables et mettre en application des articles 172 et 173 du Code forestier qui régit la chasse en Tunisie et garantit un traitement juste envers les oiseaux et la faune sauvage.

"Le filet fixe que j'ai cessé d'utiliser personnellement, car il est catastrophique pour les oiseaux, est semblable à une chasse à la



traîne, qui n'est pas sélective. Les rapaces, souvent des femelles à la recherche de nourriture, se trouvent piégées et engouffrer dans ces filets, puis meurent de faim ou de soif en laissant derrière des oeufs ou des petits", a-t-il dit, estimant que ces pratiques portent atteinte à l'écosystème et à la faune sauvage, surtout que la saison de chasse coïncide avec la période de nidification et de couvain de certaines espèces.

D'après Béchir Najjar, certains fauconniers vont jusqu'à utiliser des poisons pour tuer les animaux et les empêcher de s'emparer des proies chassées, souvent des éperviers piégés et restés dans les pièges, la nuit. "C'est une catastrophe pour l'écosystème". L'activiste appelle, à cet effet, à respecter également les lois internationales et la Convention de Berne qui interdisent les moyens de chasse non sélectifs pour assurer la conservation de la flore et de la faune sauvages et de leurs habitats naturels.

La fauconnerie, autorisée en Tunisie, de mars à fin juin, est régie par les dispositions du Code forestier, révisé par la loi 88-20 du 13 avril 1988. L'article 165 (nouveau) stipule que la chasse vise l'équilibre entre les animaux sauvages, le couvert végétal et les activités humaines.

A cet effet, les chasseurs sont tenus d'exercer cette activité

avec rationalité et responsabilité et de conserver l'équilibre et la durabilité des écosystèmes. Les instruments de chasse autorisés sont les fusils de chasse, les oiseaux rapaces et les chiens dressés pour la capture du gibier. Les oiseaux de vol détenus légalement, doivent être convenablement logés, soignés, nourris, équipés, dressés et entraînés uniquement pour la chasse.

L'association "Les amis des oiseaux" n'a pas arrêté, depuis ces dernières années, de signaler des dépassements et des atteintes à la faune sauvage. En 2023, elle a appelé à retirer un arrêté du ministère de l'Agriculture relatif à l'organisation de la chasse, qui autorisait l'utilisation de filets de chasse dans la capture des oiseaux notamment au Cap Bon.

"Chaque année, ce sont plus de 50 000 oiseaux qui périssent dans ces filets au Cap Bon", regrettait l'association, soulignant que l'arrêté publié chaque année par le ministère de l'agriculture est "en totale contradiction avec le code forestier", qui est pourtant "la loi cadre en matière de chasse et de gestion de la faune sauvage".

L'arrêté du ministère autorise la chasse au filet fixe, alors que l'article 173 du Code forestier interdit la chasse au filet et la chasse pendant la nuit.

Recettes touristiques

Les recettes touristiques cumulées ont atteint 1,2 milliard de dinars, durant le premier trimestre 2024, ce qui représente une légère hausse de 6%, par rapport à la même période de l'année dernière, selon les indicateurs monétaires et financiers, publiés vendredi, par la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

Les revenus du travail ont enregistré un accroissement de 4%, passant de 1,7 milliard de dinars, à fin mars 2023, à 1,8 milliard de dinars, le 31 mars 2024.

Pour ce qui est des services de la dette extérieure cumulés, ils ont plus que doublé, pour atteindre 5,8 milliards de dinars, au cours des trois premiers mois de l'année en cours, contre 2,6 milliards de dinars, durant la même période de l'année écoulée, d'après la même source.

S'agissant des avoirs nets en devises, ils ont atteint 23,4 milliards de dinars, à la date du 5 avril courant, l'équivalent de 107 jours d'importation, en hausse significative, par rapport à la même période de l'année 2023 (22 milliards de dinars, soit 95 jours d'importation).

w m c
HORS-SÉRIE

ÉPARGNE & PLACEMENTS

EN TUNISIE

EDITION NUMÉRIQUE

100% GRATUIT

ÉPARGNE & PLACEMENTS
LE GUIDE

webmenage



La “Doctrine économique” Kais Saied sauvera-t-elle la Tunisie ?

“Le président tunisien Kais Saied semble élaborer une nouvelle doctrine économique”, c’est l’attaque d’un article paru sur la revue de l’IME (Institut du Moyen-Orient) qui relate les grandes décisions économiques prises par le président tunisien depuis sa prise du pouvoir.

La nouvelle approche économique du président Kais

Saied en Tunisie a des implications significatives pour le pays. A commencer par la politique monétaire et le rejet du dictat du Fonds monétaire international (FMI) sans pour autant rompre totalement le contact. Il faut le préciser puisqu’une délégation tunisienne participe aux réunions du printemps du Fonds. La Tunisie doit compter sur ses propres moyens estime le président. Mais de quelles ressources dispose-

t-elle ? Mieux encore, rejeter le diktat du FMI donne-t-il à la Tunisie cette souveraineté rêvée lorsque nous savons que le pays continue à s’endetter auprès de différentes parties et parfois à des taux excessifs comme avec la Banque Africaine d’Import-Export (Afreximbank) qui a accordé à la Tunisie en 2023, un prêt de 500 millions de \$ avec un taux d’intérêt de 10,8%.

🗨️ **En économie, il ne faut pas tout juste des intentions, il faut des stratégies, des politiques, des plans, des visions !**

Les prêts contractés par l'État tunisien avec nombre d'institutions (dont la BERD et la BAD) représentant 60,15% de la dette publique extérieure totale mais pas seulement, la Tunisie contracte également des emprunts en bilatéral avec l'Allemagne, l'Arabie Saoudite, la France et l'Algérie grand fournisseur de gaz à la Tunisie. Et là, nous ne parlons pas de l'endettement public interne.

La loi sur la réconciliation pénale révisée à maintes reprises n'a pas apporté à l'État les fonds attendus. La dernière révision de la loi a apporté une innovation de taille : le pouvoir décisionnel en dernier recours a été attribué au Conseil de sécurité nationale. C'est le Conseil de sécurité nationale, présidé par le Chef de l'État, qui a la compétence exclusive d'arbitrer.

Pourquoi alors financer une commission pour réaliser des enquêtes et étudier des dossiers si elle n'a aucun pouvoir décisionnel ! Être juge et parti dans des affaires extrêmement complexes qui exigent une grande expertise peut-il assurer

à l'État la récupération de ses "biens" et garantir la justice pour les concernés ? Il s'agit là de préserver le statut de l'État de droit mais c'est dans la logique Kais Saied, c'est plus que valable!

Une logique que rechignent à accepter de nombreux hommes d'affaires qui estiment que la loi, même révisée, du fait des conditions qu'elle impose et à cause des montants faramineux qu'elle exige, sonne le glas de leurs affaires !

🗨️ **Belles intentions, servies à souhait, pour l'instant, par l'économie de la pénurie et les discours populistes.**

Autre axe de la doctrine Saied, la remise en question de l'indépendance de la BCT accompagnée de campagnes tous azimuts attaquant sa manière de faire et d'agir ce qui remet en question son autonomie et à terme pourrait menacer sa capacité à préserver les équilibres monétaires du pays.

S'agissant de la politique industrielle. Kais Saied, veut récupérer les bijoux de famille et leur rendre leur éclat mais est-ce possible aujourd'hui alors que le monde passe de [l'industrie 4.0](#) à l'industrie 5.0 ? Comment intégrer des usines comme [Al Fouledh](#), la

Société tunisienne de Sucre, ou la Société nationale de Cellulose et de papier ALFA de Kasserine dans l'ère de l'intelligence artificielle par la seule volonté et sans grands moyens financiers et humains ?

La logique Kais Saied le veut !

La grande mode : les sociétés communautaires !

Alors que la Tunisie vit sa pire ère de désindustrialisation, des centaines d'entreprises industrielles ont fermé leurs portes depuis 2011 et continuent de plus belle depuis 2021, le président a décidé que les Sociétés communautaires ont prouvé leur efficacité. Comment?

Des études d'évaluation ont-elles été faites sans que nous le sachions ? Quel est leur apport au PIB ? Leur taux d'employabilité, leur participation au taux de croissance ? Pour évaluer la rentabilité d'une entreprise nouvellement créée, il faut une moyenne de 3 à 5 ans. A-t-on évalué le rendu des sociétés communautaires dont le nombre s'élève aujourd'hui à une centaine ?

A voir les moyens que met l'État tunisien au service des sociétés communautaires, il est probable que parce que Kais Saied le veut, Dieu le voudra et les sociétés communautaires feront des

miracles contre toute logique économique !

La logique Kais Saied prévaudra sur toutes les autres logiques !

Kais Saied veut aussi créer un Office de Développement du Sud comme si la Tunisie manque d'Offices ! Le Sud disposait déjà de son office de développement (ODS) qui n'a pas été d'une grande efficacité à ce jour et qui aurait pu être restructuré pour être plus agissant, ce qui préservera les deniers des contribuables mais...

La Tunisie qui n'a pas simplifié son armada réglementaire et n'a pas adouci son ton avec les investisseurs nationaux, qui est encore à la traîne en Afrique s'agissant de logistique et de digital les verra partir un par un tout comme ses compétences.

En résumé, Kais Saied refuse de céder la souveraineté du pays, veut restaurer la souveraineté économique, renforcer l'autonomie de la Tunisie et réduire sa dépendance extérieure et à promouvoir une politique économique axée sur les besoins internes du pays.

Belles intentions, servies à

souhait, pour l'instant, par l'économie de la pénurie et les discours populistes mais qu'il est peu probable d'atteindre.

La Tunisie qui n'a pas fait de grandes avancées dans la production des énergies renouvelables, dans l'intégration des nouvelles technologies socle des politiques industrielles, qui n'a pas mis en place un plan révolutionnaire pour assurer son indépendance alimentaire, sera toujours dépendante des ressources énergétiques et des céréales venant de l'international et par conséquent de l'autre, celui qu'on rejette, obnubilé par une souveraineté économique fictive.

La Tunisie qui n'a pas simplifié son armada réglementaire et n'a pas adouci son ton avec les investisseurs nationaux, qui est encore à la traîne en Afrique s'agissant de logistique et de digital les verra partir un par un tout comme ses compétences.

En économie, il ne faut pas tout juste des intentions, il faut des stratégies, des politiques, des plans, des visions !

La doctrine "économique" Saied reflète-t-elle cela ?

Le temps, qui passe très vite, nous le dira et puis l'enfer n'est-il pas pavé des meilleures intentions ?

Amel BelHadj Ali



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



Le Chef d'orchestre Boudchart pour la première fois en Tunisie

Réputé pour son concept musical original "La Chorale...C'est Vous", le compositeur, arrangeur et chef d'orchestre Amine Boudchart connu sous son nom de scène par Boudchart vient d'annoncer sur sa page et sur son site officiel qu'il sera pour la première fois en Tunisie pour un concert le 18 mai 2024 (20H00) au Théâtre

de l'Opéra de Tunis-Cité de la culture Chedly Klibi.

"Je suis ravi de rencontrer pour la première fois le public tunisien auquel je réserve une soirée de haute voltige et un voyage musical exceptionnel pour chanter ensemble les plus belles chansons arabes et tunisiennes"

a-t-il posté.

D'origine marocaine vivant en France, Boudchart passionné de musique depuis son plus jeune âge, a fait des études d'ingénieur tout en développant ses compétences musicales en autodidacte. Diplômé du conservatoire de musique de



Sidi Bou Said

Selon un classement réalisé par le Seasia Stats, média spécialisé dans les voyages et sorties, Sidi Bou Said est classée 3ème plus beau village au monde.

Sidi Bou Said est un village perché sur une falaise dominant Carthage et le golfe de Tunis. A une hauteur de 130 mètres du niveau de la mer.

Les maisons de Sidi Bou Said qui combinent les architectures arabe et andalouse, extérieurement d'une blancheur éclatante et aux portes bleues, sont dispersées au hasard de ruelles tortueuses.

L'inscription du village de Sidi Bou Said, mondialement reconnu pour son importance patrimoniale, historique et architecturale, sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco est actuellement à l'étude.

Notons que Sidi Bou Said est associé au site de Carthage, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1979.

Nanterre en 2020, il est reconnu pour sa polyvalence et son grand talent. Ses compositions dont "Mosaïca", "Bartiya Groove", "Jebli Jam", "Taârïda", "Mchina", "Jalsa", se présentent comme un mélange d'éléments classiques et contemporains, avec une touche propre à son identité musicale.

"La chorale...C'est vous!" se présente comme une "expérience familiale unique" où la chorale est formée par le public lui-même. "Lors de mes concerts" dit-il "je propose également mes propres compositions musicales qui marient harmonieusement les mélodies du patrimoine marocain avec les sonorités et les rythmes de l'Occident, créant ainsi une expérience auditive qui ravit et émerveille le public et où nous tissons des liens inoubliables à travers la musique, en créant ensemble des harmonies captivantes".

Ce concept artistique qui a fait ses débuts en 2022 à l'Auditorium Saint Germain de Paris, a connu un grand succès auprès du public et s'est répandu dans plusieurs autres villes, dont Rabat, Casablanca avec plus de 6 000 participants, Marrakech, Fès, Tanger, Agadir et Oujda.

Boudchart s'est produit dans plusieurs autres pays notamment en France, Canada, Belgique, Emirats Arabes Unis (à l'Opéra de Dubaï) et en Arabie Saoudite,

à Riyad en janvier 2024 dans un concert qui a drainé plus de 20.000 spectateurs.

Sur les réseaux sociaux, une vidéo de la chanson "Gana El Hawa" d'Abdelhalim Hafedh interprétée lors du spectacle organisé au Complexe Mohammed V de Casablanca ayant suscité l'émoi parmi les amateurs de musique classique à travers le monde arabe, a figuré pendant des semaines sur les listes des principales tendances des plateformes de médias sociaux telles que YouTube, TikTok, Facebook et Instagram, d'où le surnom « le phénomène Boudchart ».

"Un jeune prodige hors normes", l'artiste qui "tourne à guichets fermés" selon plusieurs médias marocains, Amine Boudchar "ne cesse d'entraîner, à chaque concert instrumental, le public dans un voyage intemporel, mettant à l'honneur le répertoire marocain et oriental immortel. Bien qu'il soit porteur d'un projet que d'aucuns qualifient d'aventureux, il n'en continue pas moins de susciter l'admiration et l'enthousiasme du grand public" écrit L'Opinion Maroc.

Le chef d'orchestre a annoncé sur sa page facebook officielle que les billets pour du concert sont épuisés.





HORS-SÉRIE

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ

Tunisie



Les Tunisiens et la politique

les plus bruyants sont les plus influents

Ils comprennent tout, ils analysent tout, ils jugent tout, ils condamnent tout, ils critiquent tout, ils désapprouvent tout, ils approuvent tout ! Ce sont -sans vouloir généraliser, il y'en a qui maîtrisent- ces Tunisiens qui ont découvert

la politique après 2011 et qui ont cru que la chute du régime Ben Ali, leur ouvrirait grandes les portes du savoir politique et économique.

Ce sont ceux qui passaient leur temps à jouer aux cartes dans les cafés à débattre de football

pensant que les règles du jeu footballistique s'appliquaient aussi sur le jeu politique. Ceux, qui, cigare à la main, se prélassaient devant leurs piscines après une soirée bien arrosée et qui estiment que la politique rendrait leur vie plus exotique.

C'est aussi une gauche caviar qui discourt à gauche et vit très à droite ou encore des universitaires éclairés qui dirigent très bien leurs cours, dispensant savoir et connaissance mais qui n'arrivent pas à assimiler la logique complexe de la haute administration ou encore celle de l'Etat.

«Les réseaux sociaux ont donné le droit à la parole à des légions d'imbéciles qui avant ne parlaient qu'au bar et ne causaient aucun tort à la collectivité.» - Umberto Eco

Ce sont tous et toutes, sans aucune culture politique ou savoir économique, qui défendent bec et ongles, via différents réseaux sociaux des points de vue souvent absurdes et destructeurs ou encore des idées dénuées de sens, de logique et surtout de connaissances ! C'est tout ce beau monde qui estime tout comprendre et tout savoir.

Ce sont ces individus qui se substituent aux juges, condamnant les autres sur la base d'informations sporadiques à la crédibilité douteuse, ceux qui ne veulent épargner personne et qui considèrent que la justice doit satisfaire à leurs sentiments haineux et vindicatifs ! Eux qui se haïssent tellement qu'ils n'arrivent

ni à aimer les autres ni même la Tunisie dont ils se prétendent les défenseurs !

Les réseaux sociaux sont devenus des "cirques" où les brillants esprits se font de plus en plus rares laissant place à toutes les absurdités et les imbécilités du monde et surtout donnant la parole à ceux qui n'ont rien à dire mais qui veulent discourir, ce qui nous renvoie au grand Umberto Eco qui disait : "Les réseaux sociaux ont donné le droit à la parole à des légions d'imbéciles qui avant ne parlaient qu'au bar et ne causaient aucun tort à la collectivité. On les a fait taire tout de suite. Aujourd'hui ils ont le même droit de parole qu'un prix Nobel".

En Tunisie nouvellement ouverte à la démocratie et à la liberté d'expression, les stratèges de l'abrutissement mondial ont développé la tendance "Citoyen journaliste" légitimant la diffusion de l'information à tous les abrutis de la terre ! Et c'est parti dans tous les sens !

«La vie en société n'est pas naturelle, elle est nécessaire, elle est le produit de l'intelligence humaine.» - Ibn Khaldoun

Ces citoyens journalistes,

délateurs ou informateurs, avalant toutes les inepties se trouvant sur les réseaux sociaux, incapables de distinguer le faux du vrai ont fini par mettre en péril, le principe même de la liberté d'expression ! Parce que ne pouvant ni ne sachant assumer la qualité et le caractère responsable de l'information, avançant des vérités sans s'en assurer, se prenant pour des justiciers et s'adonnant à un exercice débridé de la liberté d'expression, ils ont justifié la promulgation du décret-loi 54, qui vise à lutter contre les « fausses informations et rumeurs » sur Internet en Tunisie, mais devenu aujourd'hui une épée de Damoclès qui menace toute expression libre !

«Le populisme est une forme de démagogie qui exploite les frustrations et les ressentiments d'une population.» - Pierre Rosanvallon

Le rêve démocratique tunisien de 2011 est devenu un fantasme. A ce propos, il serait utile de savoir si c'est en raison de la faible culture politique de la population, de problèmes psychologiques, de déprime généralisée, de faibles niveaux d'éducation ou de l'absence d'un véritable guide pour la nation qui, tel ce que

faisait Habib Bourguiba, après l'indépendance, endosse le rôle d'éduquer le peuple.

«La vie en société, selon Ibn Khaldoun, n'est pas naturelle, elle est nécessaire, elle est le produit de l'intelligence humaine. Mais, naturelle, est chez les hommes, leur tendance à l'agressivité les uns par rapport aux autres. D'où la nécessité de canaliser cette agressivité : un groupe social, une société une fois constitués ne peuvent survivre que dans la mesure où il existe en son sein « un pouvoir modérateur » (wazi), une personne qui ait assez d'autorité et de pouvoir

pour empêcher les hommes d'exprimer leur agressivité”.

La question est : qui peut modérer cette agressivité chez le peuple tunisien ? Et le populisme serait-il la réponse à la question ?

Parce que le peuple du populisme ne peut être que l'écho de la voix du maître lequel prétends porter sa voix ! Y sont exclus élites et compétences laissant place à “un peuple pré-politique dont la représentation n'est pas très éloignée de celle d'ochlocratie (régime politique dans lequel la foule a l'autorité), que Jean-Jacques Rousseau

estimait une dégénérescence de la démocratie car la volonté générale du peuple est réduite à la volonté de certains ou des plus bruyants. *

Il semble bien que dans la Tunisie de la troisième décennie du deuxième millénaire, ce sont les plus bruyants, les plus agressifs, les plus limités qui sont les plus influents. Ce sont eux qui donnent le ton aux débats publics et aux décisions politiques !

<https://www.cairn.info/revue-constructif-2022-1-page-29.htm>

Amel Belhadj Ali



WMC Le mag



L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Magazine numérique
hebdomadaire
(tous les jeudis)

optimisé pour une lecture sur
smartphone, tablette et desktop

Diffusion exclusive sur les kiosques numériques
TTPresse (+ de 20.000 abonnés)
+ PressReader.com + ePresse.fr



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats

Épargnez pour un avenir durable

Votre argent contribuera à financer
des projets écoresponsables

ÉPARGNE
GREEN SAVE





بنك تونس و الإمارات

Banque de Tunisie et des Emirats

Avec les crédits Green

Profitez de taux préférentiels
et de réductions avantageuses
avec zéro autofinancement

CRÉDITS
GREEN

green-énergie

isola-green

aqua-green

électro-green

green-car

